

Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques

Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone



Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques

Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone

À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.


À propos du Centre national sur l'immigration du Conference Board du Canada

Le Centre national sur l'immigration (CNI) du Conference Board du Canada est une initiative de recherche qui se penche sur les défis et les opportunités que présentent l'immigration pour le Canada. Au moyen de recherches et d'analyses objectives, indépendantes et factuelles, le CNI formule des recommandations visant à améliorer le système d'immigration du Canada.

Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Bur. 3.450
Montréal (Québec) H3T 2A7
institutduquebec.ca
[@InstitutduQC](https://www.instagram.com/InstitutduQC)

Pour citer ce rapport:

Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard, Sonny Scarfone –
Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques,
Institut du Québec, 2019.

Mise en page: Jérôme Boivin 
Édition : Liette D'Amours

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2019
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente no 40063028
*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Un partenariat entre

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par l'Institut du Québec en collaboration avec le Centre national sur l'immigration du Conference Board du Canada. La modélisation a été réalisée par le Conference Board du Canada.

Les auteurs remercient Lois Mainville, économiste principale, Prévisions provinciales au Conference Board du Canada, pour son aide apportée à la recherche. Ils tiennent aussi à remercier Gilles Grenier, professeur émérite au département de science économique de l'Université d'Ottawa ainsi que Pierre-Emmanuel Paradis, économiste et président d'AppEco, qui ont relu et commenté ce document.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	6
Contexte	7
50 ans d'immigration au Québec	8
Les scénarios, les hypothèses et les limites	12
Les quatre scénarios	12
Les hypothèses retenues par le Conference Board du Canada	12
Les limites de l'exercice de projection	14
Analyse des résultats : quel serait le niveau d'immigration optimal pour le Québec?	17
Constats généraux	18
Analyse des résultats : les données démographiques	18
Analyse des résultats : les données économiques	24
Conclusion	31
ANNEXE A – Bibliographie	32
ANNEXE B – Les hypothèses retenues par le Conference Board du Canada	34
Hypothèses sur la composition de la population d'immigrants	35
Hypothèses sur les salaires	35
Hypothèses sur l'emploi	36
Hypothèses sur les soins de santé	37
ANNEXE C – Scénarios	38

SOMMAIRE

Dans ce rapport, nous évaluons les incidences démographiques et économiques de différents scénarios d'immigration sur une période s'échelonnant de 2019 à 2040 afin d'alimenter la réflexion et les politiques d'immigration du Québec. Bien que nos analyses soient principalement d'ordre économique, nous sommes conscients que ces dernières ne représentent qu'une facette d'une réalité beaucoup plus complexe, qui inclut d'autres facteurs cruciaux comme l'intégration sociale et culturelle des immigrants.

Les quatre scénarios d'immigration qui ont été modélisés pour les fins de ce rapport sont : **1)** Un Québec sans immigration (scénario contrefactuel) ; **2)** Le Québec accueille 12 % de la cible canadienne d'immigrants (40 000 en 2019; 54 000 en 2040) ; **3)** Le Québec maintient la même cible d'immigration qu'en 2018, soit une part de 16 % de l'immigration canadienne (53 000 en 2019; 71 000 en 2040) et **4)** Le Québec accueille 23 % des immigrants canadiens (63 000 en 2019; 103 000 en 2040), une proportion équivalente à son poids démographique au Canada.

Les incidences démographiques et économiques de l'immigration

Nos simulations démontrent qu'en raison du faible taux de natalité et du vieillissement rapide de la population au Québec, l'immigration contribuera grandement à y assurer une croissance économique et à freiner la baisse de son poids démographique et économique au sein du Canada.

Principal constat : peu importe le scénario retenu, il ressort de toutes les simulations effectuées qu'à elle seule, l'immigration ne pourra pas annuler totalement l'impact du vieillissement de la population sur l'économie. Elle pourra toutefois en atténuer les effets démographiques et économiques, notamment en assurant un ratio plus élevé de travailleurs par retraité.

En outre, l'analyse nous apprend que si le Québec opte pour un seuil d'immigration qui correspond à 12 % de la cible canadienne, l'apport économique des nouveaux arrivants assurerait un tiers de sa croissance économique en 2040. Dans le scénario où il augmenterait cette part à 23 % du solde canadien, l'immigration aurait davantage d'incidence sur la croissance économique, contribuant à la moitié de la croissance en 2040.

De plus, l'exercice montre que la croissance du PIB réel par habitant serait plus faible dans les scénarios où le Québec accueillerait plus d'immigrants. Il faut toutefois interpréter ce type de résultat avec prudence car restreindre le bassin de main-d'œuvre pourrait aussi avoir un impact négatif sur les investissements des entreprises à plus long terme, ce qui pourrait éventuellement réduire la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Quelles conclusions faut-il tirer de ces résultats quant au seuil optimal?

Bien que l'immigration ait des incidences démographiques et économiques généralement positives sur l'économie québécoise, les modélisations démontrent clairement qu'il n'existe pas un nombre optimal d'immigrants que le Québec devrait accueillir chaque année et qui, telle une solution magique, viendrait compenser les incidences du vieillissement de la population.

Les résultats de l'analyse – surtout ceux sur le PIB réel par habitant – indiquent que le nombre annuel de nouveaux arrivants devrait plutôt être établi en fonction de notre capacité à les intégrer sur le marché du travail. **Ainsi, plus l'intégration sera rapide et efficace, plus la contribution des immigrants à l'économie et à la qualité de vie des habitants sera importante. Les seuils annuels d'immigration devraient donc être fortement liés à la capacité d'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail québécois et être plus fréquemment ajustés.**

Depuis 2017, la situation des immigrants sur le marché du travail s'est clairement améliorée au Québec. Les taux d'emploi et d'activité connaissent une hausse alors que le taux de chômage est en baisse. Si cette tendance se poursuit, l'immigration aura des incidences économiques encore plus importantes dans les décennies à venir.

Malgré ces récentes améliorations, le Québec accuse toujours un important retard par rapport au reste du Canada quant à l'intégration en emploi des immigrants, principalement pour ceux arrivés depuis moins de cinq ans. Pour remonter la pente, il faudra mettre les bouchées doubles pour obtenir de meilleurs résultats sur de multiples aspects de la politique d'immigration comme les délais et l'efficacité du processus de sélection, la reconnaissance des qualifications et de l'expérience étrangères ainsi que les efforts de francisation.

Ainsi, alors que la population vieillit et que le marché du travail se resserre, il faut, plus que jamais, tout mettre en œuvre pour que les progrès récemment observés se poursuivent et permettent enfin à l'immigration de déployer son plein potentiel sur notre économie. Si tel était le cas, il faudrait, le moment venu, que le gouvernement ait l'ouverture de revoir les seuils d'immigration à la hausse sans tergiverser.

INTRODUCTION

Jusqu'à tout récemment, le Québec accueillait quelque 51 000 immigrants chaque année. Cependant, après les élections d'octobre 2018, le nouveau gouvernement a décidé de réduire ce nombre à 40 000 dès l'année 2019¹. Comme les impacts socioéconomiques de la politique d'immigration sont multiples, l'Institut du Québec (IDQ) a décidé d'évaluer les incidences démographiques et économiques de l'immigration au Québec à partir d'un modèle de projection élaboré par le Conference Board du Canada (CBdC).

Bien que nos analyses et réflexions se limitent ici aux considérations d'ordre économique, nous sommes conscients que ces dernières ne représentent qu'une facette d'une réalité beaucoup plus complexe, qui inclut d'autres facteurs cruciaux comme l'intégration sociale et culturelle des immigrants.

Notre analyse s'inscrit dans un contexte de profonde transformation du marché du travail québécois. La récente progression est sans équivoque : le marché de l'emploi s'est grandement resserré au cours des dernières années et, compte tenu des perspectives démographiques de la prochaine décennie, ce n'est que le début d'une nouvelle ère, qui sera marquée par la nécessité de repenser notre approche au marché du travail. Le vieillissement accéléré de la population que vit actuellement le Québec est inévitable. Il n'y a malheureusement aucune solution magique pour le contrer. Seul le recours simultané à plusieurs leviers permettra d'en atténuer les impacts sur la croissance de l'économie et les services à la population.

Dans notre rapport *Le Bilan 2018 de l'emploi au Québec : L'émergence d'un clivage entre la métropole et les régions du Québec*², paru en janvier 2019, nous avons mis de l'avant plusieurs solutions à prioriser pour assurer une adaptation aux enjeux de main-d'œuvre. Au nombre de ces recommandations, notons qu'il nous faudra tout d'abord s'affranchir des approches traditionnelles, qui reposent sur l'obsession de créer à tout prix des emplois. Puis, tout mettre en œuvre pour établir un meilleur portrait de cette nouvelle réalité que nous comprenons encore mal. Pour ce faire, il nous faudra colliger une information de qualité et mieux comprendre les nouveaux besoins du marché du travail, ce qui nous permettra d'élaborer des stratégies gouvernementales plus efficaces. Il nous faudra aussi accroître le bassin de travailleurs potentiels en misant sur les immigrants permanents et temporaires, sur les travailleurs de 60 ans et plus et sur l'intégration en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés. Face à la situation actuelle, le Québec ne peut plus se permettre de négliger le potentiel de certains groupes comme les immigrants, les peuples autochtones et les personnes aux prises avec une incapacité. Enfin, il nous faudra aussi rehausser le niveau de compétences des Québécois en mesure de travailler, mieux arrimer l'offre et la demande de compétences et accélérer l'automatisation et le virage numérique.

Dans le cadre de ce présent rapport de recherche, nous nous concentrons uniquement sur un de ces leviers, soit celui de l'immigration. Nous explorons tant les impacts démographiques et économiques des seuils annuels que l'intégration en emploi.

Nous passons d'abord en revue les pouvoirs du Québec en matière de politique d'immigration et les récentes tendances concernant l'accueil des immigrants. Nous comparons ensuite les résultats démographiques et économiques selon quatre scénarios d'immigration, et concluons en abordant d'autres considérations stratégiques.

¹ (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018)

² (Homsy, Savard et Scarfone, 2019)

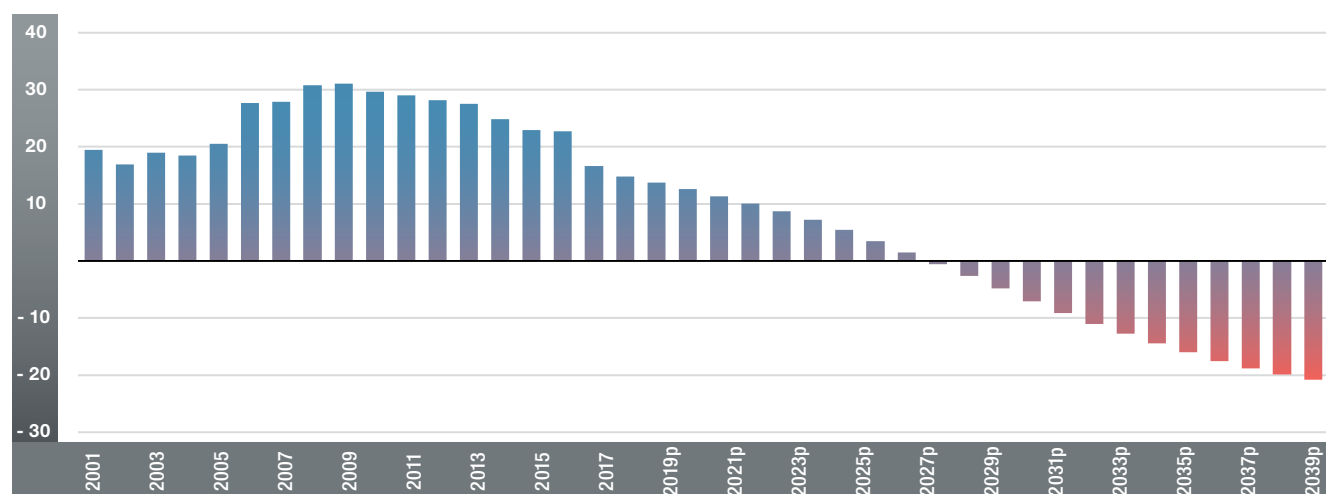
CONTEXTE

Le Québec est l'une des provinces canadiennes les plus durement touchées par le vieillissement de sa population. En dépit de politiques familiales généreuses comme son programme universel de garderies, son taux de natalité demeure aussi faible que celui du reste du pays. Ces pressions démographiques nuiront inévitablement à la qualité de vie des Québécois puisqu'elles limiteront la croissance économique de la province et les recettes fiscales nécessaires pour financer les services sociaux. D'après les prévisions du CBdC, l'accroissement naturel de la population du Québec – qui se traduit par la différence entre le nombre de naissances et de décès – deviendra négatif en 2028 (voir le graphique 1). Notons que pour le Canada dans son ensemble, cette réalité ne se manifesterait pas avant 2034³. Par conséquent, le Québec dépendra davantage de l'immigration pour accroître sa population. En fait, le CBdC prévoit que dès 2023, le Québec ne pourra compter que sur l'immigration internationale pour accroître sa population. Comme il perd davantage d'habitants au profit des autres provinces, sa migration interprovinciale nette s'en trouve négative, ce qui vient annuler l'accroissement naturel de la population⁴.

Graphique 1

Accroissement naturel au Québec

(Naissance - décès, en milliers)



p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Bien que l'immigration ne soit pas la seule façon d'accroître la population active – pensons au potentiel de tous les groupes sous-représentés sur le marché du travail – elle n'en constitue pas moins une partie importante de la solution. Plus la population du Québec vieillit, plus les dépenses en matière de services sociaux s'accroissent, notamment en santé, et moins il y a de travailleurs pour stimuler l'économie et financer ces services par l'impôt. **Dès lors, la question fondamentale à se poser est : quel est le niveau optimal d'immigration qui permettra au Québec d'assurer sa bonne santé économique et financière à plus long terme?**

3 (El-Assal et Fields, Canada 2040 : No Immigration Versus More Immigration, 2018)

4 (Le Conference Board du Canada, 2019)

50 ANS D'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Aux termes de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, l'immigration est l'un des trois domaines de pouvoirs formellement partagés entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Cependant, c'est le gouvernement fédéral qui a principalement géré le système d'immigration canadien durant la majeure partie de la période qui a suivi la création de la Confédération et ce, jusque dans les années 1960. Un changement a toutefois été amorcé au cours de la Révolution tranquille. D'aucuns commençaient à craindre que le taux de natalité déclinant du Québec mette en péril la survie de la langue française dans la province et ne réduise l'influence de celle-ci au Canada. Par conséquent, le Québec est devenu un pionnier parmi les provinces en faisant de l'immigration un outil pour renforcer son caractère francophone.

Le Québec, pionnier en matière d'immigration

En 1968, le Québec, soucieux d'utiliser sa prérogative constitutionnelle pour attirer davantage d'immigrants francophones, a été la première province à créer un ministère de l'Immigration. En 1971, il a signé la première des quatre ententes bilatérales sur l'immigration conclues avec le gouvernement fédéral. Cette première entente lui a permis de positionner des agents d'immigration dans les ambassades canadiennes afin d'améliorer ses efforts pour attirer les francophones. La troisième entente, signée en 1978, est particulièrement importante, car elle a donné au Québec le pouvoir de définir des critères de sélection pour ses immigrants économiques – pouvoir que les autres provinces ont seulement commencé à acquérir en 1998, lorsque le Manitoba a lancé son Programme des candidats de la province. La quatrième entente, entérinée en 1991, est toujours en vigueur aujourd'hui (voir l'encadré *L'évolution de la politique d'immigration québécoise*).

L'évolution de la politique d'immigration québécoise⁵

Des années 1960 à 1991, le Québec a progressivement obtenu plus de contrôle sur son système d'immigration.

Années 1960 : la Révolution tranquille suscite une période de transformation économique, sociale et culturelle au Québec. À une époque où les préoccupations grandissent face au taux de natalité déclinant des Québécois et de la survie de la langue française, le Québec voit en l'immigration une solution qui l'aidera à résoudre ces problèmes.

1968 : le Québec est la première province à créer son propre ministère de l'Immigration.

1971 : l'Entente Lang-Cloutier permet au Québec d'intégrer ses propres conseillers en matière d'immigration à même les bureaux du Canada à l'étranger, dans le cadre de ses efforts pour encourager les francophones à s'installer dans la province.

1975 : avec l'Entente Andras-Bienvenue, le Québec peut désormais exercer une certaine influence sur la sélection des immigrants en menant des entrevues et en soumettant des recommandations aux agents fédéraux chargés des visas.

1978 : l'Entente Cullen-Couture procure au Québec davantage de pouvoir sur la sélection des immigrants éligibles à la catégorie économique en lui permettant de définir ses propres critères d'admission.

1991 : l'Accord Canada-Québec, relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des travailleurs étrangers, accroît les pouvoirs du Québec en ce qui a trait à la sélection et à l'accueil des immigrants⁶.

5 (Joyal, 1994)

6 Le gouvernement fédéral doit initialement accorder le statut de résident permanent, ce qui peut entraîner des retards longs et coûteux. Le cas des travailleurs étrangers temporaires relève, quant à lui, exclusivement du gouvernement fédéral.

L'Accord Canada-Québec

Avec l'Accord Canada-Québec, le Québec dispose de plus de pouvoir sur son système d'immigration que toutes autres provinces canadiennes. Le Québec a ainsi le droit de sélectionner la totalité de ses immigrants économiques alors que les autres provinces doivent accueillir une partie de leurs immigrants économiques dans le cadre du Programme des candidats des provinces, et l'autre partie dans le cadre de programmes fédéraux. Même scénario pour les catégories du regroupement familial et des réfugiés : alors que le gouvernement fédéral supervise les programmes pour les autres provinces, le Québec a davantage les coudées franches. L'Accord Canada-Québec lui confère la responsabilité d'administrer les engagements de parrainage dans la catégorie du regroupement familial et de fixer les critères financiers pour les parrains dont certains membres de la famille s'installent dans la province. De plus, si le gouvernement fédéral décide quelles personnes sont admissibles à une réinstallation à titre de réfugiés, c'est le Québec qui choisit ceux qui, de son avis, sont les plus à même de s'adapter à son économie et à sa société.

Cet accord permet au Québec d'accueillir un pourcentage d'immigrants proportionnel à son poids démographique au Canada, avec le droit d'excéder ce nombre de 5 % du total canadien pour des raisons démographiques (voir l'article 6 de l'Accord). Compte tenu de la taille actuelle de sa population, cela signifie que le Québec pourrait accueillir au moins 23 % des immigrants du Canada chaque année.

Depuis la signature de l'Accord en 1991, le Québec a cependant décidé, pour des raisons stratégiques, de ne pas se prévaloir pleinement de cette prérogative, préférant d'abord relever le défi de l'intégration des immigrants à son économie plutôt que d'arrimer son seuil d'immigration annuel à son poids démographique au sein du Canada.

Le nombre d'immigrants accueillis au Québec

Jusqu'à tout récemment, le Québec accueillait quelque 51 000 immigrants par an, ce qui représentait 18 % du total des immigrants du Canada. Cependant, en 2018, cette proportion a glissé à 16 %, le Canada ayant accueilli 34 555 immigrants de plus que l'année précédente – pour un total national de 321 055 nouveaux arrivants (voir le tableau 1)⁷. C'est donc surtout parce que le gouvernement du Canada a accru ses cibles d'immigration⁸ que la part québécoise a diminué au cours de la dernière année.

Tableau 1

Immigration au Québec et au Canada (2014 à 2018)

	2014	2015	2016	2017	2018
Québec	50 248	48 975	53 245	52 400	51 120
Canada	260 270	271 835	296 365	286 500	321 055
Proportion du Québec	19,3 %	18,0 %	18,0 %	18,3 %	15,9 %

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

⁷ Les données de 2018 sont des estimations préliminaires du nombre de nouveaux arrivants et peuvent être révisées.

⁸ (CIC News, 2018)

La plupart des immigrants du Québec sont admis pour des raisons économiques (voir le tableau 2 et le graphique 2). Cependant, en pourcentage de l'immigration totale dans la province, la proportion des immigrants économiques a chuté au cours des dernières années, passant de près de 67 % en 2014 à 57 % en 2018. Cette baisse est attribuable à un changement des priorités apporté par le gouvernement fédéral en 2015, qui a eu pour effet d'accroître le nombre de réfugiés admis au Canada. En 2018, la catégorie du regroupement familial représentait 24 % des nouveaux arrivants du Québec, tandis que celle des réfugiés en comptait 17 % (voir le graphique 2).

Tableau 2

Immigrants au Québec par catégorie d'admission

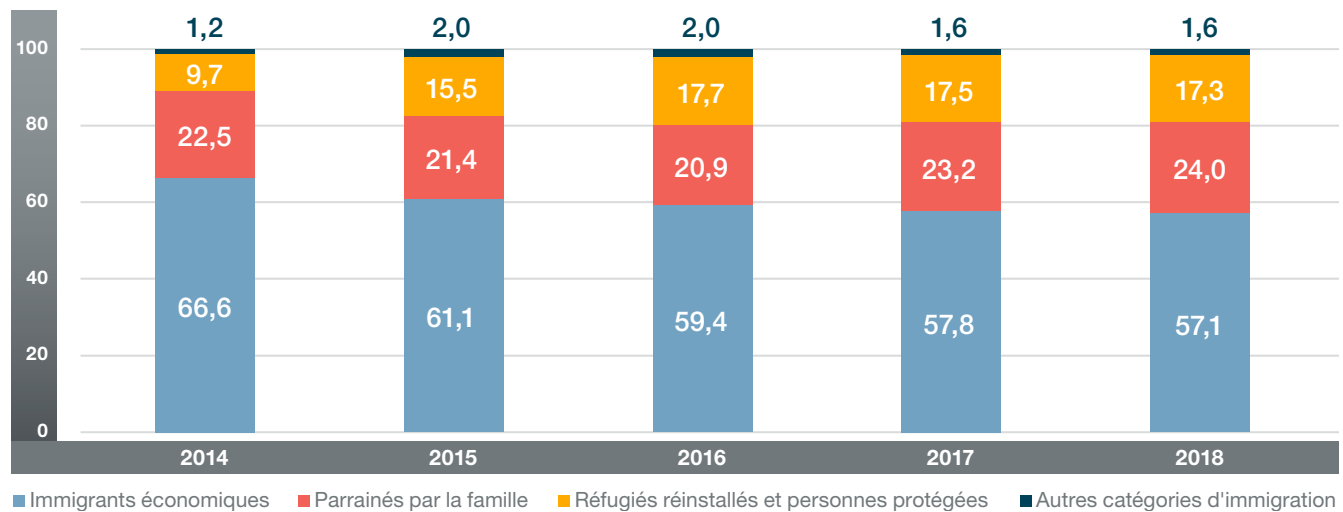
	2014	2015	2016	2017	2018
Immigrants économiques	33 441	29 900	31 605	30 265	29 190
Parrainés par la famille	11 318	10 495	11 125	12 135	12 285
Réfugiés réinstallés et personnes protégées	4 862	7 615	9 435	9 155	8 830
Autres catégories d'immigration	627	970	1 085	845	810
Total Québec	50 248	48 975	53 245	52 400	51 120

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Note : les totaux peuvent ne pas sommer à cinq unités près.

Graphique 2

Distribution des immigrants au Québec par catégorie d'admission



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Le tableau 3 présente le nombre d'immigrants admis de façon permanente au Québec en 2018. Les immigrants « rajeunissent » la population québécoise puisqu'ils ont moins de 30 ans dans 47,6 % des cas. Précisons que pour l'ensemble de la population québécoise, la proportion pour ce groupe d'âge se chiffre à 33,4 %⁹. Par conséquent, on retrouve moins de personnes âgées chez les immigrants – à peine 4,2 % ont 60 ans et plus. Autre constat : 42 % des immigrants ont une connaissance du français alors que cette proportion s'élève à 94 %¹⁰ dans la population en général. Lorsqu'ils choisissent de s'établir au Québec, la grande majorité des immigrants, soit 85,1 %, font de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal leur terre d'accueil. À ce chapitre, soulignons qu'un peu plus de 50 % de la population québécoise habite cette région. C'est donc dire que l'immigration est sous-représentée dans le reste du Québec et ce, surtout dans le Québec hors RMR. Côté provenance, les données nous apprennent que la majorité des immigrants sont originaires de l'Asie ou de l'Afrique (70,9 % en 2017), et que les pays de naissance les plus représentés sont la Chine (9,8 %), la France (8,6 %), la Syrie (7,0 %), l'Inde (6,3 %) et l'Algérie (4,7 %).¹¹

Tableau 3

Portrait des immigrants admis de façon permanente en 2018 au Québec

Nombre d'immigrants admis	51 120
Sexe	
Homme	49,5 %
Femme	50,5 %
Groupe d'âge	
0 à 14 ans	22,3 %
15 à 29 ans	25,3 %
30 à 44 ans	38,6 %
45 à 59 ans	9,5 %
60 à 74 ans	3,5 %
75 ans et plus	0,7 %
Connaissance linguistique (2017)	
Français seulement	37,9 %
Français et anglais	4,1 %
Anglais seulement	33,7 %
Ni français ni anglais	24,3 %
RMR de destination	
Montréal	85,1 %
Québec	5,5 %
Ottawa - Gatineau (partie du Québec)	2,3 %
Sherbrooke	2,2 %
Trois-Rivières	0,5 %
Reste du Québec	4,3 %
Continent de naissance (2017)	
Asie	43,4 %
Afrique	27,5 %
Europe	15,8 %
Amérique	13,1 %
Océanie et autres lieux	0,2 %

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec

9 (Statistique Canada, Mise à jour : 25 janvier 2019)

10 (Statistique Canada, Recensement de 2016)

11 (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, 2018)

LES SCÉNARIOS, LES HYPOTHÈSES ET LES LIMITES

Cette section présente les quatre scénarios d'immigration modélisés par le Conference Board du Canada à la demande de l'IDQ, la méthodologie retenue pour cet exercice de projection ainsi que ses limites sur une aussi longue période prévisionnelle (soit de 2019 à 2040).

LES QUATRE SCÉNARIOS

Les quatre scénarios d'immigration que nous avons examinés sont les suivants :

- **Scénario aucune immigration : nous faisons l'hypothèse que le Québec n'accueillera aucun immigrant international entre 2019 et 2040.** Ce scénario contrefactuel, – c'est-à-dire qu'il permet d'illustrer ce qui pourrait arriver si le Québec ne recevait plus d'immigrants à compter de cette année – nous aide à comprendre les incidences de l'immigration sur l'économie du Québec lorsque comparé aux trois autres scénarios.
- **Scénario 12 % : nous faisons l'hypothèse que le Québec accueillera 12 % de la cible canadienne d'immigration.** Le nombre d'immigrants est réduit à 40 000 pour 2019, ce qui représente 12 % de la cible du Canada en matière d'immigration prévue pour l'année en cours. Nous maintenons ce taux d'immigration à un niveau constant de 2019 à 2040, ce qui fait que le nombre annuel d'immigrants passerait de 40 000 à 54 000 sur la période prévisionnelle.
- **Scénario 16 % (le scénario du *statu quo*) : nous faisons l'hypothèse que le Québec accueillera 16 % de la cible canadienne d'immigration – une part semblable à celle de 2018.** De 2019 à 2040, le Québec continuera d'accueillir la même proportion de l'immigration nationale qu'en 2018, soit 16 %. Le nombre annuel d'immigrants passerait alors de 53 000 à 71 000 au cours de cette période¹².
- **Scénario 23 % : nous faisons l'hypothèse que le Québec augmentera graduellement sa part à 23 % de la cible canadienne d'immigration – un pourcentage qui correspond au poids démographique qu'occupe actuellement le Québec au sein du Canada.** Ce scénario repose sur la disposition de l'Accord Canada-Québec qui permet au Québec d'accueillir un pourcentage d'immigrants proportionnel à son poids démographique au Canada. Nous supposons ici que la proportion d'immigrants accueillis par le Québec va progressivement augmenter pour atteindre 23 % des immigrants du Canada en 2023, et nous conservons cette proportion jusqu'en 2040. Dans ce scénario, le nombre d'immigrants accueillis chaque année doublerait, passant de 63 000 à 103 000 en 2040.

Pour les quatre scénarios d'immigration évalués, nous avons mis l'accent sur les indicateurs démographiques et économiques suivants : la taille de la population québécoise, la proportion des personnes de 65 ans et plus, le ratio de travailleurs par retraité, le poids démographique et économique du Québec au Canada, le PIB réel, le PIB réel par habitant et, la proportion des dépenses en santé par rapport aux recettes provinciales¹³.

LES HYPOTHÈSES RETENUES PAR LE CONFERENCE BOARD DU CANADA

Les mêmes hypothèses démographiques ont été utilisées pour tous les scénarios. La seule variable qui a changé d'un scénario à l'autre est le niveau de l'immigration internationale. Plusieurs des hypothèses sont fondées sur les tendances observées au cours des dernières années – notamment celle que les nouveaux arrivants du Québec rencontreront les mêmes obstacles sur le marché du travail que les cohortes d'immigrants précédentes. Cette hypothèse permet de refléter la situation générale des immigrants sur le marché du travail québécois au cours des dernières décennies. Toutefois, compte tenu du resserrement du marché du travail lié au vieillissement de la population que connaîtra le Québec au cours de la prochaine décennie, ces hypothèses s'avèrent plutôt conservatrices. Les résultats des simulations représentent donc davantage des bornes inférieures pour chacun des scénarios qui sont présentés. Pour en apprendre davantage sur les hypothèses et la méthodologie utilisées par le CBdC, consultez l'annexe B.

¹² Cette proportion est plus faible que les 18 % à 19 % observés de 2014 à 2018, mais le nombre absolu d'immigrants reçus chaque année qui en résulte, de 51 000 en 2020 à 71 000 en 2040, semble plausible. La baisse de la proportion de 18 % à 16 % s'explique surtout par la hausse du solde canadien d'immigrants.

¹³ Le niveau d'immigration pourrait avoir un impact sur d'autres catégories de dépenses : les dépenses en éducation, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, etc. Puisqu'un des défis principaux du vieillissement de la population est le financement des services de santé, nous avons décidé de prioriser les dépenses en santé.

Les hypothèses démographiques

Pour bâtir les scénarios d'immigration pour le Québec, il fallait d'abord prévoir le nombre de nouveaux arrivants qui seront admis au Canada au cours des décennies à venir. D'après le *Plan des niveaux d'immigration 2019-2021* du gouvernement fédéral¹⁴, l'hypothèse retenue est que le Canada va accroître son nombre de nouveaux arrivants accueillis annuellement afin de franchir le cap des 350 000 en 2021 (soit 0,9 % de la population canadienne). Pour maintenir le même niveau de croissance démographique qu'au cours des dernières décennies (soit une moyenne de 1 % par an depuis les années 1990), le CBdC pose comme hypothèse que le gouvernement fédéral haussera graduellement son taux d'immigration à 1 % de la population dès 2030 – année où l'accroissement naturel de la population canadienne deviendra presque négatif, – ce qui représentera 415 000 immigrants internationaux nets en 2030. En maintenant ce taux d'immigration constant, soit 1 % de la population canadienne jusqu'en 2040, le Canada accueillera alors presque 450 000 immigrants internationaux nets par année au cours de cette période.

Pour établir cette mesure, le CBdC part aussi du principe que le taux de natalité du Québec demeure constant, avec un indice synthétique de fécondité de 1,54 enfant par femme. Les taux de mortalité sont aussi maintenus à leur niveau des deux dernières années, par âge et par sexe. La proportion de l'émigration par rapport à la population totale est basée sur le taux d'émigration du Québec de 2017, soit 0,1 % du total de la population. De même, le taux de migration interprovinciale nette du Québec demeure celui de 2017, ce qui suppose que près de 9 000 personnes quittent chaque année la province pour une autre.

Hypothèses sur la composition de la population d'immigrants

Dans chacun des trois scénarios qui favorisent l'immigration, nous partons du principe que 62 % des nouveaux arrivants appartiennent à la catégorie de l'immigration économique, 22 % à celle du regroupement familial et 16 % à celle des réfugiés. Ces chiffres reposent sur les tendances historiques tirées de l'accueil des immigrants survenu entre 2006 et 2018. Cette distinction est essentielle à la bonne conduite de l'exercice car les trois catégories d'immigrants ont des caractéristiques fort différentes en matière de salaire et de population active, et la prise en compte de ces différences contribue à rendre nos prévisions plus conformes à la réalité.

Hypothèses sur les salaires

À l'aide des plus récentes données de Statistique Canada, les salaires des travailleurs immigrants arrivés entre 1994 et 2016 ont pu être comparés aux salaires moyens observés au Québec au cours de cette même période. L'évolution annuelle des salaires des immigrants a également été évaluée selon leur voie d'entrée sur une période de 22 ans puisque l'analyse porte sur cette durée (de 2018 à 2040). En 22 ans, l'immigrant moyen atteint rarement la parité salariale avec la moyenne du Québec. Cependant, cette réalité varie grandement selon le statut qu'il a lors de son arrivée au pays.

Dans les faits, seuls les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés atteignent la parité salariale avec la moyenne du Québec dans les neuf ans suivant leur arrivée et gagnent ensuite des salaires plus élevés les années subséquentes. Cela vient du fait que ces personnes ont été justement admises en raison de leurs caractéristiques professionnelles et, souvent, en fonction d'un emploi qui leur était réservé.

Toutefois, lorsqu'on pondère toutes les catégories, l'analyse révèle que les immigrants gagnent dans l'ensemble environ 87 % du salaire moyen du Québec après 22 ans d'établissement.

Hypothèses sur l'emploi

L'analyse des données sur les salaires repose sur les immigrants qui ont un revenu d'emploi. Les données les plus récentes nous apprennent que plus de 77 % des nouveaux arrivants ont plus de 15 ans. Elles révèlent également que les immigrants affichent un taux d'emploi plus élevé que le reste de la population des 15 ans et plus. Les plus récentes données de recensement provenant de Statistique Canada permettent d'obtenir des informations sur les cohortes d'emploi fondées sur le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée des immigrants au Québec. Plus précisément, ces données permettent de calculer les taux d'emploi des immigrants qui sont établis au Québec depuis moins de 5 ans, 5 à 10 ans, 10 à 15 ans et 15 à 25 ans. Ces données sont fort pertinentes pour évaluer l'efficacité du Québec à rapidement intégrer ses immigrants à l'emploi.

L'exercice révèle que dans l'ensemble, le taux d'emploi – fondé sur la pondération des immigrants au Québec par voies d'entrée – serait de 53 % entre 2019 et 2024, et augmenterait progressivement pour atteindre 69 % à la fin de la période prévisionnelle.

Ces projections sur les taux d'emploi sont toutefois prudentes puisqu'elles reposent sur des données historiques – donc plombées par la récession de 2008-2009 – et que le taux d'emploi des immigrants a nettement progressé depuis.

Hypothèses sur les soins de santé

Le modèle de soins de santé du Conference Board du Canada a été utilisé afin de projeter les dépenses en santé des provinces en fonction de cinq composantes : hôpitaux, autres établissements, médecins, autres professionnels et médicaments. Chacune de ces composantes a été ventilée selon 40 cohortes différentes d'âge et de sexe. Il permet également de projeter les dépenses en santé des provinces pour quatre catégories supplémentaires qui ne sont pas disponibles par âge : investissement, santé publique, administration et autres dépenses de santé. Ce modèle a l'avantage de répartir les hausses des dépenses en santé selon les composantes suivantes : croissance démographique, vieillissement de la population, augmentation des prix par catégorie de santé, et accroissement de la demande ou de l'utilisation (aussi appelée « accès aux soins »). Il permet le calcul de divers scénarios selon le degré d'accroissement de l'utilisation du secteur des soins de santé.

Les prévisions en matière de dépenses de soins de santé reposent sur la structure par âge de la population. Ainsi, les femmes en âge de procréer tendent à beaucoup plus utiliser le système de soins de santé, de même que les enfants et les personnes âgées. **Le modèle de soins de santé du CBdC ne fait pas de distinction entre les immigrants et les autres Canadiens. C'est donc plutôt à partir de la structure par âge des immigrants que leurs impacts sur les dépenses en santé est déterminé, de la même manière que pour les Québécois.**

LES LIMITES DE L'EXERCICE DE PROJECTION

Un exercice de projection qui s'échelonne sur une période de 22 ans comporte plusieurs limites. Il s'avère donc important de les souligner d'entrée de jeu afin de pouvoir nuancer les interprétations que l'on peut tirer des résultats obtenus.

Les hypothèses de modélisation en matière de composition démographique reposent sur les tendances historiques observées au Québec entre 2006 et 2018. Elles permettent de tenir compte du fait que les différentes catégories d'immigrants ont des caractéristiques qui varient en matière de salaire et de population active. Il est toutefois possible que, dans le futur, des changements dans la composition de l'immigration aient un impact non négligeable sur les estimations du modèle. Par exemple, une hausse de la part de l'immigration économique pourrait avoir un impact positif sur les incidences économiques de l'immigration.

Il en va de même pour les hypothèses portant sur les conditions d'emploi des immigrants : il se peut que l'intégration des immigrants sur le marché du travail s'améliore ou se détériore.

Les estimations ne tiennent également pas compte des chocs exogènes qui peuvent survenir. Pensons notamment aux impacts provoqués par les modifications apportées aux échanges commerciaux internationaux, aux effets de l'automatisation, à la possibilité d'une récession, etc.

En plus de ces limites, certains facteurs – comme la contribution de la deuxième génération d'immigrants à l'économie et l'impact du resserrement du marché du travail sur l'intégration en emploi des immigrants – peuvent difficilement être tenus en compte dans les projections. Plutôt que de tenter de les modéliser en supposant une série d'hypothèses trop subjectives, nous avons préféré les aborder en nous appuyant sur la littérature disponible.

La deuxième génération d'immigrants

Considération stratégique cruciale à prendre en compte : les incidences à long terme de l'immigration que nous ne pouvons pas entièrement refléter dans un horizon prévisionnel qui s'échelonne jusqu'en 2040. Certes, au Québec comme dans le reste du Canada, la première génération d'immigrants rencontre généralement plus de difficultés à accéder au marché du travail alors que la deuxième génération affiche en moyenne un niveau d'études universitaires et des salaires supérieurs à ceux de leurs parents (cela ne s'applique toutefois pas nécessairement à chacun des sous-groupes d'immigrants de deuxième génération)¹⁵. De plus, la deuxième génération d'immigrants gagne, en règle générale, des salaires similaires à la moyenne nationale¹⁶. Cela nous montre qu'au moment d'examiner les incidences potentielles de l'immigration sur l'avenir économique et financier du Québec, nous devons aussi garder à l'esprit que la deuxième génération d'immigrants contribuera probablement davantage à l'économie québécoise.

15 (Chen et Hou, 2019), (Hou et Bonikowska, Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission, 2016); (Picot et Sweetman, 2012)

16 (Statistique Canada, consulté le 13 mars 2019)

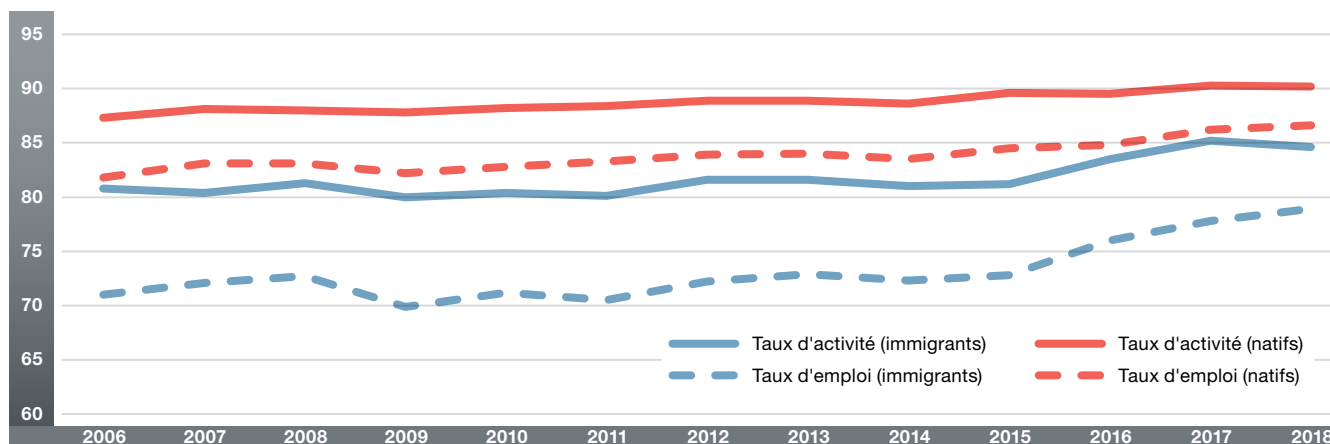
Le resserrement du bassin de main-d'œuvre

Comme la vaste majorité des *baby-boomers* quittera progressivement la vie active, le marché du travail restera favorable aux travailleurs au cours de la prochaine décennie. Les données récentes montrent que les travailleurs – tant les natifs du Québec que les immigrants – tirent déjà parti du resserrement des conditions du marché du travail. En septembre dernier, l'IDQ avait fait état des progressions récentes concernant la situation d'emploi des immigrants au Québec. Il ressortait de cette note de recherche que c'est surtout la situation des immigrants établis au Québec depuis cinq à dix ans qui s'était améliorée, alors qu'il restait d'importants défis à relever pour mieux intégrer les immigrants arrivés au Québec depuis moins de cinq ans¹⁷.

Après la récession de 2008-2009, le taux d'activité¹⁸ des immigrants issus du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) a augmenté, passant de 80 % en 2009 à 84,6 % en 2018 (voir le graphique 3), tout comme le taux d'emploi, qui s'est accru de 69,9 % à 78,9 % pour la même période. Le taux de chômage a, quant à lui, chuté ; passant de 12,7 % en 2009 à 6,7 % en 2018 (voir le graphique 4). Bien que le salaire horaire nominal des immigrants ait augmenté de 34,3 % depuis 2006, cette progression reste inférieure de 1,3 point de pourcentage au taux de croissance des salaires des travailleurs natifs du Canada. Au cours de cette période, l'écart entre les salaires des immigrants et des natifs s'est aussi élargi, passant de 5,4 % à 6,4 % (voir le tableau 4).

Graphique 3

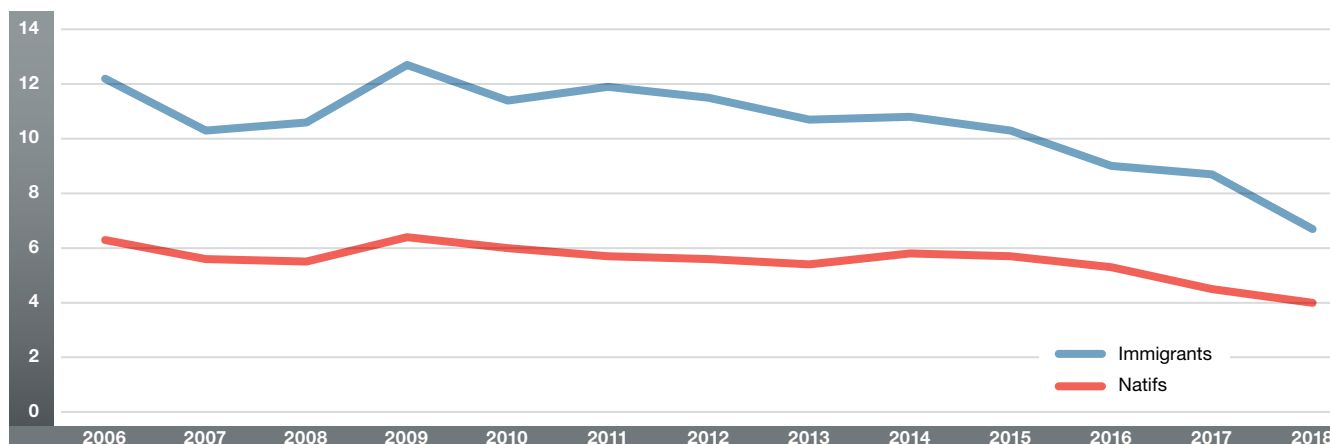
Taux d'activité et taux d'emploi au Québec des 25-54 ans (%)



Source : Statistique Canada.

Graphique 4

Taux de chômage au Québec des 25-54 ans (%)



Source : Statistique Canada.

17 (Institut du Québec, 2018)

18 Le taux d'activité correspond au nombre total de personnes occupées ou en situation de chômage divisé par l'ensemble de la population de 15 ans et plus.
Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-222-x/2008001/glossary-glossaire-fra.htm#a16>

Tableau 4

Salaires horaires au Québec

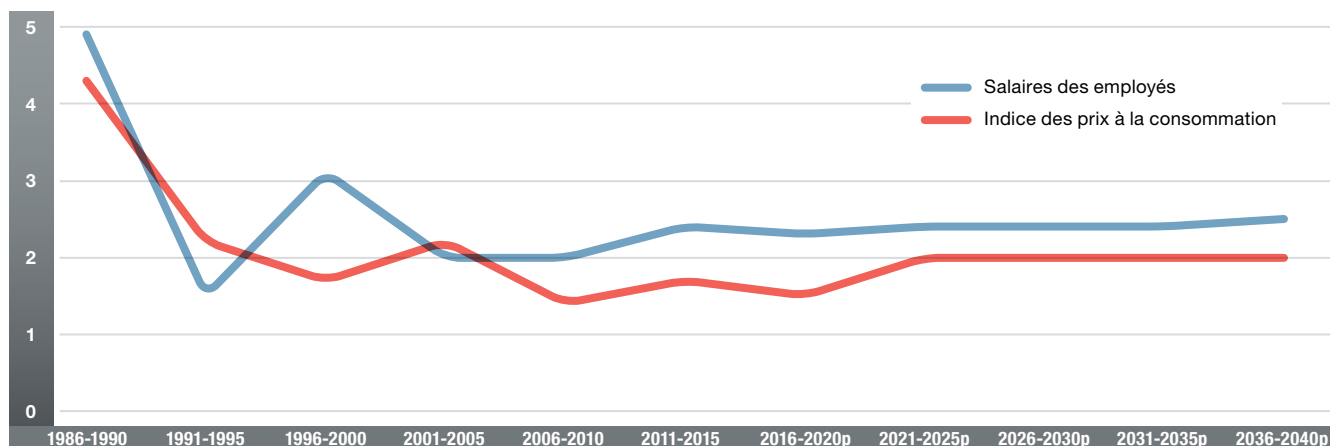
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Croissance du salaire depuis 2006 (%)
Moyenne québécoise	18,98 \$	19,52 \$	20,12 \$	20,91 \$	21,25 \$	21,56 \$	22,30 \$	22,66 \$	23,33 \$	23,81 \$	24,47 \$	25,17 \$	25,74 \$	35,6 %
Immigrants	17,95 \$	18,03 \$	18,79 \$	19,55 \$	19,86 \$	20,19 \$	20,61 \$	21,10 \$	21,51 \$	22,23 \$	22,97 \$	23,81 \$	24,10 \$	34,3 %
Écart salarial (%)	5,4 %	7,6 %	6,6 %	6,5 %	6,5 %	6,4 %	7,6 %	6,9 %	7,8 %	6,6 %	6,1 %	5,4 %	6,4 %	

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Graphique 5

Une croissance des salaires plus importante que l'inflation au Québec

(croissance annuelle, moyenne sur cinq ans, en %)



p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Comme le marché du travail connaît un resserrement au Québec depuis quelques années, le CBdC prévoit que la croissance des salaires y dépassera l'inflation au moins jusqu'en 2040 (voir le graphique 5). En somme, ces prévisions favorables sur les taux de chômage et les salaires, combinées aux récentes améliorations de la situation des immigrants sur le marché du travail, laissent entendre que les immigrants vont probablement mieux tirer leur épingle du jeu au cours des années à venir. Par conséquent, les incidences économiques de l'immigration au Québec devraient être plus positives que celles suggérées dans les divers scénarios d'immigration présentés.

ANALYSE DES RÉSULTATS : QUEL SERAIT LE NIVEAU D'IMMIGRATION OPTIMAL POUR LE QUÉBEC?

Dans cette section, nous dégagerons tout d'abord quelques constats généraux qui ressortent des modélisations réalisées par le CBdC. Par la suite, nous comparerons les résultats des différents scénarios en fonction de plusieurs variables démographiques et économiques.

Le tableau ci-dessous présentent le sommaire des résultats des modélisations pour chacun des scénarios.

Tableau 5

Sommaire des prévisions en 2040

Comparaison des scénarios – Année 2040	Québec (fin 2018)	Zéro immigration	Scénario 12 %	Scénario 16 %	Scénario 23 %
Immigration annuelle					
Immigration (nb)	51 115	0	53 606	71 474	102 744
Proportion de l'immigration canadienne (%)	16 %	0 %	12 %	16 %	23 %
Incidences démographiques					
Population québécoise (nb)	8 445 771	7 891 673	9 093 630	9 493 786	10 153 238
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus (%)	19,4 %	29,6 %	26,5 %	25,6 %	24,3 %
Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	3,1	1,8	2,1	2,2	2,3
Poids démographique du Québec au Canada (%)	22,6 %	17,5 %	20,2 %	21,1 %	22,5 %
Incidences économiques					
PIB réel (millions de \$, 2012)	391 927	493 339	532 847	545 995	567 270
Croissance annuelle du PIB réel (2018-2040)	n.d.	1,1 %	1,4 %	1,5 %	1,7 %
PIB réel par habitant (\$ de 2012)	46 405	62 514	58 596	57 511	55 871
Croissance annuelle du PIB réel par habitant (2018-2040)	n.d.	1,4 %	1,1 %	1,0 %	0,8 %
Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)	37,3 %	50,1 %	49,8 %	49,8 %	49,6 %
Poids économique du Québec au Canada (%)	19,1 %	16,0 %	17,3 %	17,7 %	18,4 %

Différences par rapport au scénario 16 % en 2040	Scénario 16 % (Statu quo)	Zéro immigration (vs statu quo)	Scénario 12 % (vs statu quo)	Scénario 23 % (vs statu quo)
Immigration annuelle				
Immigration (nb)	71 474	-71 474	-17 868	+31 270
Proportion de l'immigration canadienne (%)	16 %	-16 p.p.	-4 p.p.	+7 p.p.
Incidences démographiques				
Population québécoise (nb)	9 493 786	-1 602 113	-400 156	+659 452
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus (%)	26 %	+4,0 p.p.	+0,9 p.p.	-1,3 p.p.
Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	2,2	-0,4	-0,1	+0,1
Poids démographique du Québec au Canada (%)	21 %	-3,6 p.p.	-0,9 p.p.	+1,4 p.p.
Incidences économiques				
PIB réel (millions de \$, 2012)	545 995	-52 656	-13 148	+21 275
Croissance annuelle du PIB réel (2018-2040)	1,5 %	-0,4 p.p.	-0,1 p.p.	+0,2 p.p.
PIB réel par habitant (\$ de 2012)	57 511	+5 003	+1 085	-1 640
Croissance annuelle du PIB réel par habitant (2018-2040)	1,0 %	+0,4 p.p.	+0,1 p.p.	-0,1 p.p.
Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)	50 %	+0,3 p.p.	+0,0 p.p.	-0,2 p.p.
Poids économique du Québec au Canada (%)	18 %	-1,7 p.p.	-0,4 p.p.	+0,7 p.p.

CONSTATS GÉNÉRAUX

Principal constat : l'exercice conduit à la conclusion que, peu importe le nombre de nouveaux arrivants accueillis, le Québec subira des pressions financières et économiques dues au vieillissement de sa population et à la faiblesse de son taux de natalité. L'immigration ne pourra donc pas, à elle seule, contrer les effets du vieillissement de la population, mais elle contribuera certainement à les atténuer. Ce constat ressort tant des analyses portant sur les données démographiques qu'économiques (voir tableau 5). L'immigration permettra principalement de ralentir la baisse du ratio de travailleurs par retraité et d'assurer ainsi une croissance plus soutenue de l'économie. Fait à noter : c'est dans le scénario de plus forte immigration (23 %) que le nombre de travailleurs par retraité et le rythme de croissance du PIB réel s'avèrent les plus élevés. Dans ce scénario, c'est près de 50 % de la croissance économique qui serait attribuable à l'immigration.

Toutefois, l'exercice montre également que l'immigration ne contribuera pas à accroître le rythme de croissance du PIB réel par habitant et ne freinera pas la hausse du fardeau des dépenses en santé pour les contribuables. À ce titre, on voit même une réduction du rythme de croissance du PIB réel par habitant dans les scénarios avec plus d'immigration alors que les recettes fiscales pour soutenir les dépenses en soins de santé sont équivalentes dans les scénarios de faible et forte immigration et du *statu quo*. Ces résultats peuvent paraître surprenants, car ils s'inscrivent à contrecourant des principales études sur le sujet¹⁹. Ils s'expliquent principalement par le fait que les salaires d'entrée des immigrants sont généralement plus faibles que ceux des natifs et que leur taux d'emploi leur est aussi inférieurs, surtout lors de leurs cinq premières années en sol québécois. Comme le modèle du CBdC utilise les tendances passées pour projeter le niveau d'intégration futur des nouveaux arrivants, il ne tient donc pas compte des enjeux de rareté de main-d'œuvre auxquels le Québec fait actuellement face, des risques d'assister à une baisse de l'investissement des entreprises faute de main-d'œuvre disponible, de même que des améliorations récentes de la situation des immigrants sur le marché du travail et de l'impact positif des deuxième et troisième générations d'immigrants. Pour toutes ces raisons, les résultats de nature économique sont plutôt conservateurs et sont sûrement en-deçà de la réelle contribution potentielle de l'immigration à l'économie québécoise.

Malgré ces limites, les modélisations démontrent clairement qu'il ne semble pas y avoir un nombre optimal d'immigrants que le Québec devrait accueillir annuellement et qui lui permettrait de contrer – comme par magie – les impacts inhérents au vieillissement de sa population. Dans les faits, les résultats de l'analyse – surtout ceux relatifs au PIB réel par habitant – indiquent que la définition d'un seuil optimal devrait plutôt être intimement lié à la rapidité et à l'efficacité avec lesquelles le Québec peut intégrer ses immigrants sur le marché du travail. **Plus l'intégration sera rapide et efficace, plus la contribution des immigrants à l'économie et à la qualité de vie de ses habitants sera importante.** À ce chapitre, la récente progression de la situation des immigrants en emploi est assez encourageante. Si une telle amélioration se concrétise, il sera alors opportun de revoir à la hausse le nombre annuel d'immigrants que le Québec vise à accueillir.

ANALYSE DES RÉSULTATS : LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Comme les données démographiques sont relativement prévisibles, cet exercice de projection de différents scénarios d'immigration donne un portrait assez limpide du Québec des années 2040. Les constats qui ressortent de ces simulations sont sans équivoque : l'immigration aura un impact favorable sur toutes les variables démographiques retenues, soit la croissance de la population québécoise, la proportion des personnes de 65 ans et plus, le ratio du nombre de travailleurs par retraité et, le poids du Québec dans le Canada. Nous les explorerons plus en détail dans les pages suivantes.

L'immigration pour atténuer les impacts du vieillissement de la population

Trois variables peuvent expliquer les développements démographiques : **l'accroissement naturel de la population, la migration interprovinciale et la migration internationale.**

D'une part, **l'accroissement naturel** de la population québécoise est sous pression compte tenu du faible taux de natalité qui prévaut depuis plusieurs décennies déjà. Au Québec les politiques familiales plus conciliantes n'ont pas permis d'accroître le taux de natalité de façon durable (voir l'encadré ci-dessous). Ce facteur contribue donc au vieillissement de la population.

D'autre part, le solde de **migration interprovinciale** pourrait contribuer à « rajeunir » la population du Québec, s'il s'avérait positif, car ceux qui migrent vers une autre province le font souvent pour des raisons professionnelles. Or, au Québec, ce solde est négatif depuis le début des années 1960. Bien qu'il y ait eu de légères améliorations au cours des dernières années, et même si ce solde devenait positif dans le futur, il semble peu probable que la migration interprovinciale soit assez importante pour contribuer significativement à la croissance de la population du Québec.

Enfin, la **migration internationale** : comme dans la grande majorité des juridictions nord-américaines, elle s'avère positive pour le Québec en contribuant à pallier au vieillissement de sa population.

19 (Boudarbat et Grenier, 2014)

Le Québec peut-il accroître son taux de natalité?

L'accroissement de son taux de natalité²⁰ est l'un des moyens qui permettrait au Québec de réduire les pressions économiques exercées par le vieillissement de sa population. Cependant, tout porte à croire que les politiques publiques n'ont pas eu d'influence significative à ce chapitre. L'indice synthétique de fécondité²¹ du Québec est actuellement de 1,54 enfant par femme, ce qui s'avère inférieur au taux de 2,1 qu'il lui faudrait pour maintenir la taille de sa population. Depuis plusieurs dizaines d'années, l'indice synthétique de fécondité est tombé sous la barre des 2,1 dans le monde occidental, en raison de facteurs comme l'avènement de la pilule contraceptive dans les années 1960; l'accès à une meilleure éducation pour les femmes et leur plus grande participation au marché du travail; l'assouplissement de la législation en matière de divorce; les coûts élevés liés à l'éducation d'un enfant et l'urbanisation²². Bien que certaines études laissent entendre que les politiques gouvernementales – comme l'amélioration des prestations de congé parental et des services de garde abordables – peuvent avoir des incidences positives sur le taux de natalité, ces incidences sont généralement faibles, voire inexistantes²³. De plus, si certaines études révèlent une légère contribution des politiques gouvernementales sur la fécondité, cette incidence s'observe généralement davantage sur le moment des naissances que sur la taille des familles²⁴.

Comme le nombre des facteurs essentiels qui influent sur le taux de fécondité ont peu de chances de changer au Québec dans les décennies à venir, il est peu probable que le seuil de renouvellement des générations soit atteint sans y apporter des changements. De plus, agir sur le taux de natalité est une solution à long terme, car cela prend plusieurs décennies avant de pouvoir noter l'impact des naissances sur la population active. Ces effets ne se produiraient donc pas à temps pour aider la province à régler ses problèmes démographiques actuels.

20 Le **taux de natalité** se calcule en rapportant le nombre total de naissances à l'ensemble de la population. Ce taux brut est influencé par la structure par âge de la population. On lui préférera des indicateurs standardisés pour analyser l'évolution du phénomène.

Source : <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf#page=31>

21 L'**indice synthétique de fécondité** est la mesure la plus couramment utilisée pour mesurer l'intensité de la fécondité du moment. Il correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Cet indice est indépendant de la structure par âge et permet donc des comparaisons entre différentes populations. Il est toutefois sensible aux variations du calendrier de la fécondité. Source : <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf#page=31>

22 (Statistique Canada, 2018); (Bricker et Ibbitson, 2019)

23 (Gauthier, 2007); (Adès, Fields, et MacDonald, 2016); (Département des affaires économiques et sociales, 2015); (Brainerd, 2014); (Thévenon et Gauthier, 2011)

24 (Gauthier, 2007)

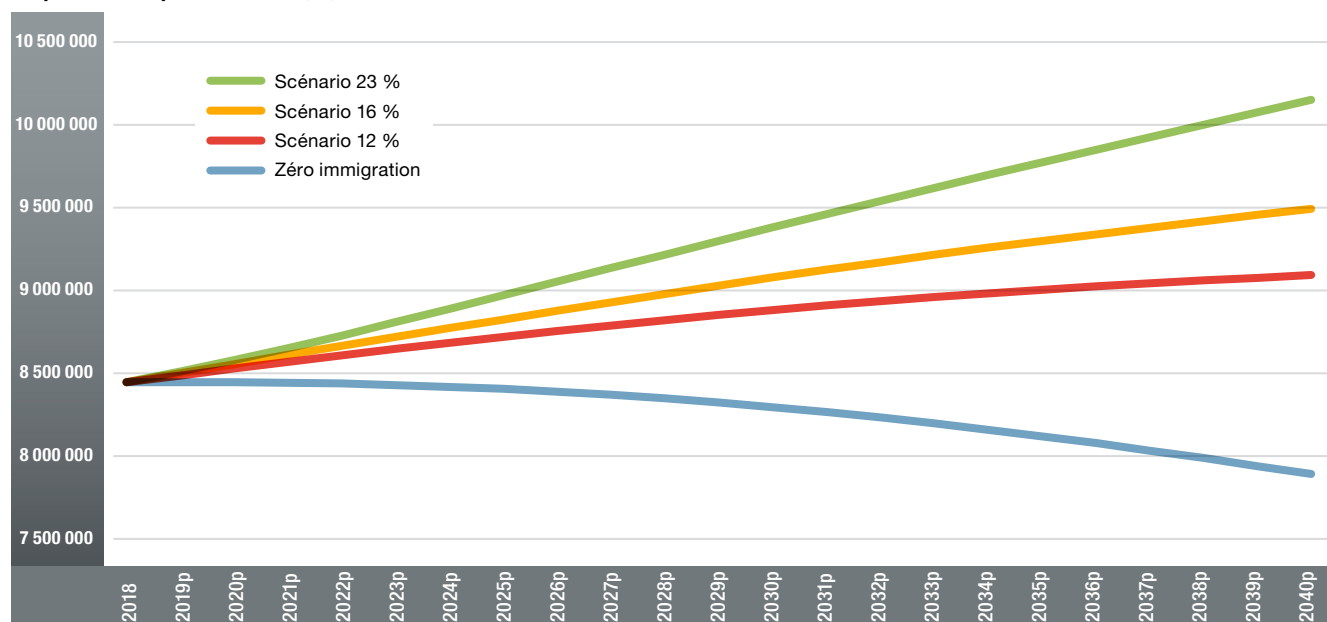
L'évolution de la population québécoise

- **Scénario sans immigration** : si le Québec cesse d'accueillir des immigrants entre 2019 et 2040, sa population décroîtrait, passant de quelque 8,4 millions d'habitants en 2018 à 7,9 millions en 2040.
- **Scénario 12 %** : dans la perspective où le nombre annuel d'immigrants se chiffre à 40 000 en 2019 et que la proportion de l'immigration québécoise se maintient par la suite à 12 % du solde canadien, la population du Québec s'accroîtrait d'environ 500 000 habitants, pour légèrement dépasser les 9 millions en 2040.
- **Scénario 16 %** : la population du Québec augmenterait de plus d'un million de personnes pour atteindre 9,5 millions d'habitants en 2040.
- **Scénario 23 %** : la population québécoise connaîtrait une hausse de près de 1,7 million d'habitants pour avoisiner les 10,2 millions de personnes en 2040.

En clair, sa population vieillirait encore plus vite, et par conséquent, décroîtrait si le Québec n'avait pas recours à l'immigration (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 6

Population québécoise (nb)



p: prévisions

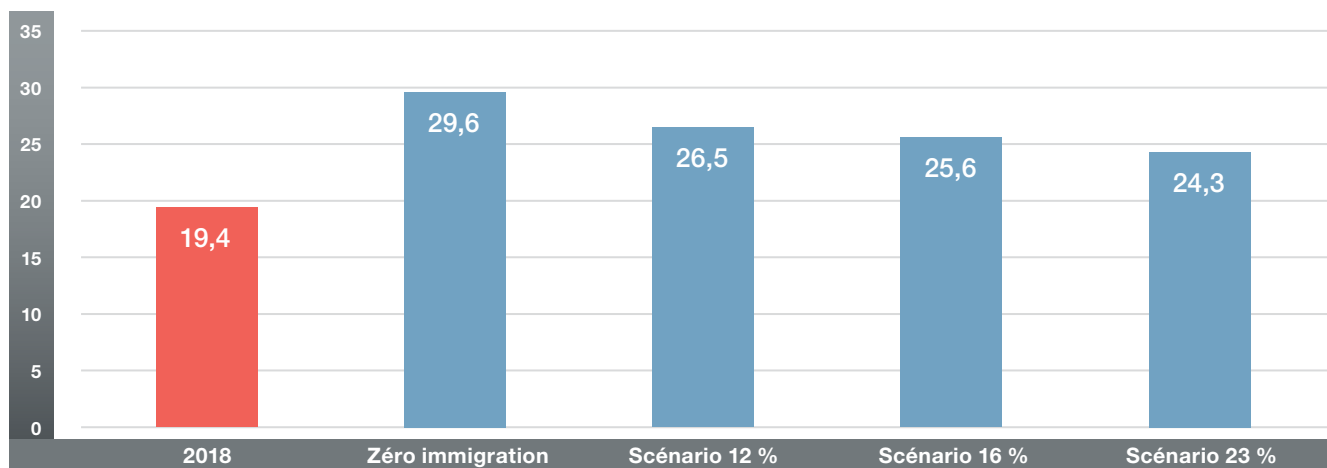
Source: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

Proportion de 65 ans et plus

- Dans un Québec sans immigration, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus passerait de 19,4 % en 2018 à 29,6 % en 2040, soit quatre points de pourcentage de plus que dans le scénario où le Québec reçoit 16 % des immigrants canadiens. Cette différence n'est pas banale : ces quatre points de pourcentage représentent 16 % d'augmentation relative, pour une tranche d'âge à partir de laquelle les soins de santé commencent à croître à un rythme exponentiel, selon l'Institut canadien d'information sur la santé²⁵.
- Dans le scénario de moindre immigration (12 %), les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient 26,5 % de la population québécoise en 2040 alors qu'elles ne seraient plus que de 25,6 % dans le scénario à 16 %.
- C'est dans le scénario où l'immigration représenterait 23 % de l'immigration canadienne que le Québec aurait la plus faible proportion de la population âgée de 65 ans et plus, soit 24,3 % en 2040.

Graphique 7

Proportion de la population ayant 65 ans et plus (%)



Source: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

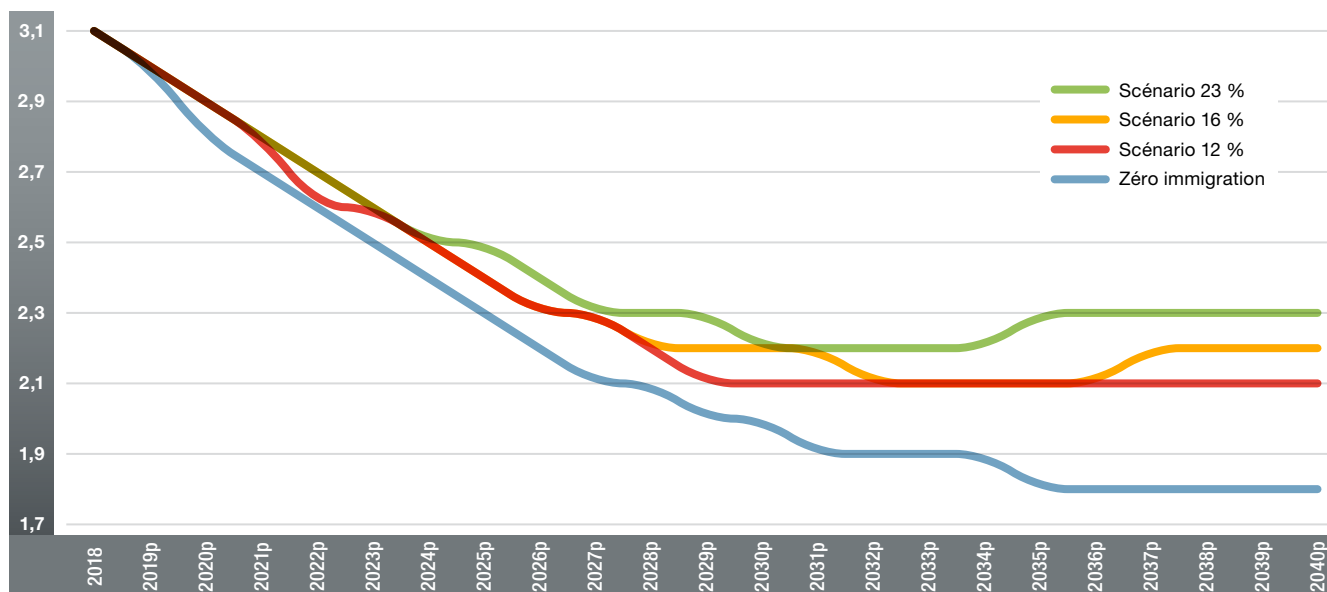
25 (Institut canadien d'information sur la santé, 2018)

Le ratio travailleurs-retraité

- **Sans immigration** : le ratio travailleurs-retraité passerait de 3,1 travailleurs par retraité à 1,8.
- **Scénario 12 %** : le ratio travailleurs-retraité chuterait de 3,1 à 2,1.
- **Scénario 16 %** : bien que le ratio de travailleurs par retraité soit plus élevé que dans le scénario de zéro immigration, il passerait quand même de 3,1 à 2,2 en 2040.
- **Scénario 23 %** : à 2,3, c'est ce scénario qui favoriserait le meilleur ratio travailleurs-retraité en 2040.

Graphique 8

Ratio travailleurs-retraité au Québec (20-64 ans/65 ans +)



p: prévisions

Source: Le Conference Board du Canada et Statistique Canada

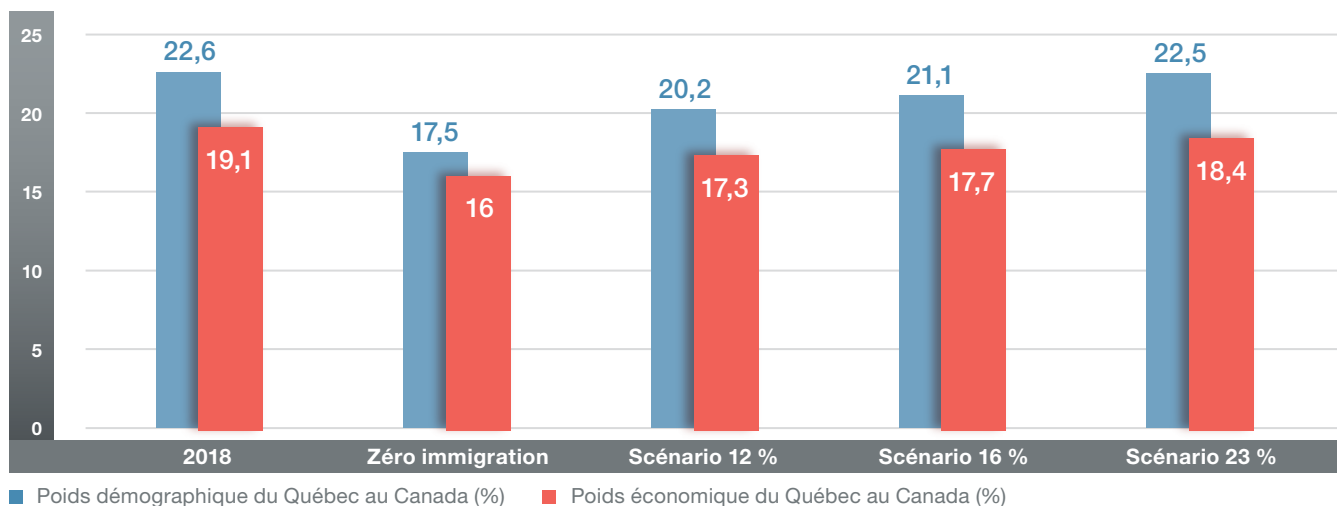
Dans tous les scénarios, le ratio de travailleurs par retraité chuterait en deçà de 2,5, démontrant ici clairement qu'à elle seule, l'immigration au Québec ne serait pas suffisante pour contrer l'impact du vieillissement de sa population. Toutefois, plus l'immigration est importante, plus la diminution de ce ratio s'en trouve atténuée, et plus il y a de travailleurs disponibles pour contribuer à soutenir les coûts liés au nombre croissant de retraités.

Le poids du Québec dans le Canada

- **Scénario sans immigration** : le poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada chuterait de 22,6 % à 17,5 % et le poids économique du Québec dans le PIB du Canada passerait de 19,1 % à 16,0 % d'ici 2040.
- **Scénario 12 %** : le poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada diminuerait à 20,2 % et son poids économique passerait à 17,3 %.
- **Scénario 16 %** : le poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada chuterait à 21,1 % et son poids économique s'élèverait à 17,7 % en 2040.
- **Scénario 23 %** : le poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada se stabiliserait autour de 22,5 % alors que la part du Québec dans le PIB du Canada serait en très légère baisse pour s'établir à 18,4 % en 2040.

Graphique 9

Le poids du Québec dans le Canada en 2040 (%)



Source: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

Le Québec a lancé sa politique d'immigration dans les années 1960, notamment en vue de maintenir son poids et son influence démographiques au sein du Canada – et par conséquent son poids économique et politique²⁶. Bien que le poids démographique du Québec ait diminué depuis, l'immigration a toutefois contribué à en ralentir la chute. Pour différentes raisons, le Québec a fait le choix de ne pas accueillir un nombre annuel d'immigrants proportionnel à son poids démographique. Cependant, comme l'accroissement naturel de sa population devrait devenir négatif dès 2028 (nombre de décès supérieur au nombre de naissances) et que la migration interprovinciale a historiquement été négative, il semble donc inévitable que la baisse du poids démographique et économique du Québec au sein du Canada se poursuive. D'après les prévisions du CBdC, la part du Québec dans la population et le PIB canadiens diminuera, quel que soit le scénario d'immigration retenu. Toutefois, des niveaux plus élevés d'immigration en ralentiraient le déclin.

Les données prévisionnelles indiquent clairement que dans un scénario sans immigration, le Québec passerait à une population représentant 17,5 % de la population canadienne en 2040, soit cinq points de pourcentage de moins qu'en 2018. Et même en maintenant le *statu quo* – le scénario de 16 % – il ne parviendrait pas à éviter un déclin. Le poids de l'économie québécoise au sein du Canada (19,1 % en 2018) diminuerait peu importe le scénario. Mais, encore une fois, cette baisse serait moins drastique dans les scénarios qui favorisent une plus forte immigration.

26 Le poids démographique du Québec a également un impact dans le calcul de la péréquation, de même que sur la répartition de la représentation à la Chambre des communes et au Sénat.

ANALYSE DES RÉSULTATS : LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

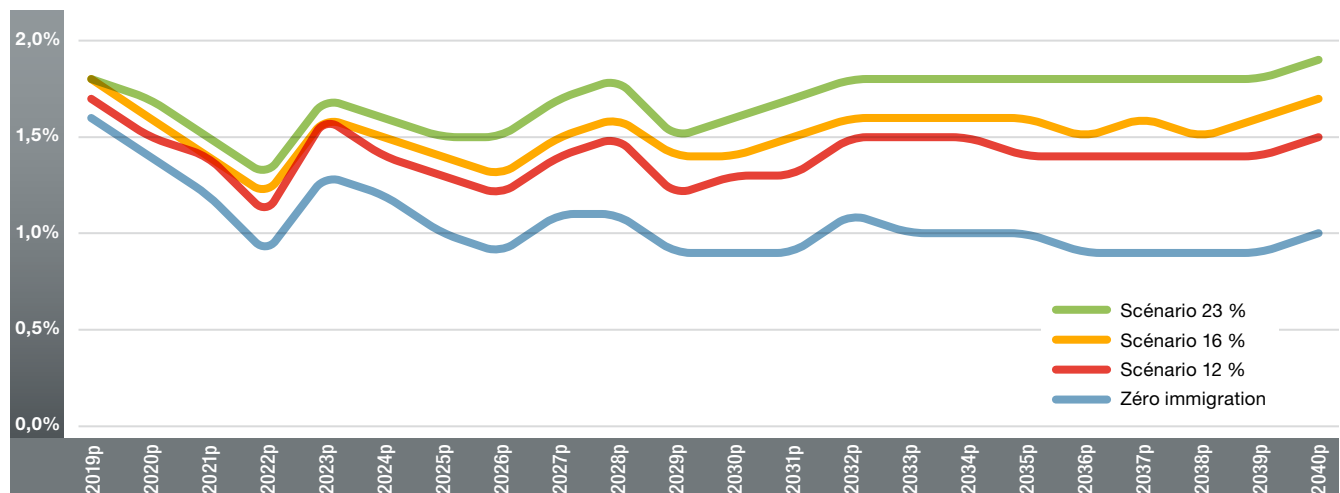
Les données économiques retenues pour les fins de ce rapport sont la croissance du PIB réel, la croissance du PIB réel par habitant et la proportion des dépenses en soins de santé par rapport aux recettes fiscales.

La croissance de l'économie

- **Scénario sans immigration** : la croissance annuelle du PIB réel s'établirait à 1,1 % pour la période comprise entre 2019 et 2040.
- **Scénario 12 %** : avec ce nombre relativement plus faible d'immigrants, la croissance annuelle du PIB réel atteindrait 1,4 % entre 2019 et 2040.
- **Scénario 16 %** : le PIB réel progresserait à un rythme annuel moyen de 1,5 %.
- **Scénario 23 %** : des quatre scénarios, c'est ce dernier qui favorise une croissance annuelle du PIB réel plus forte, s'établissant à 1,7 % entre 2019 et 2040.

Graphique 10

Croissance annuelle du PIB réel du Québec (%)



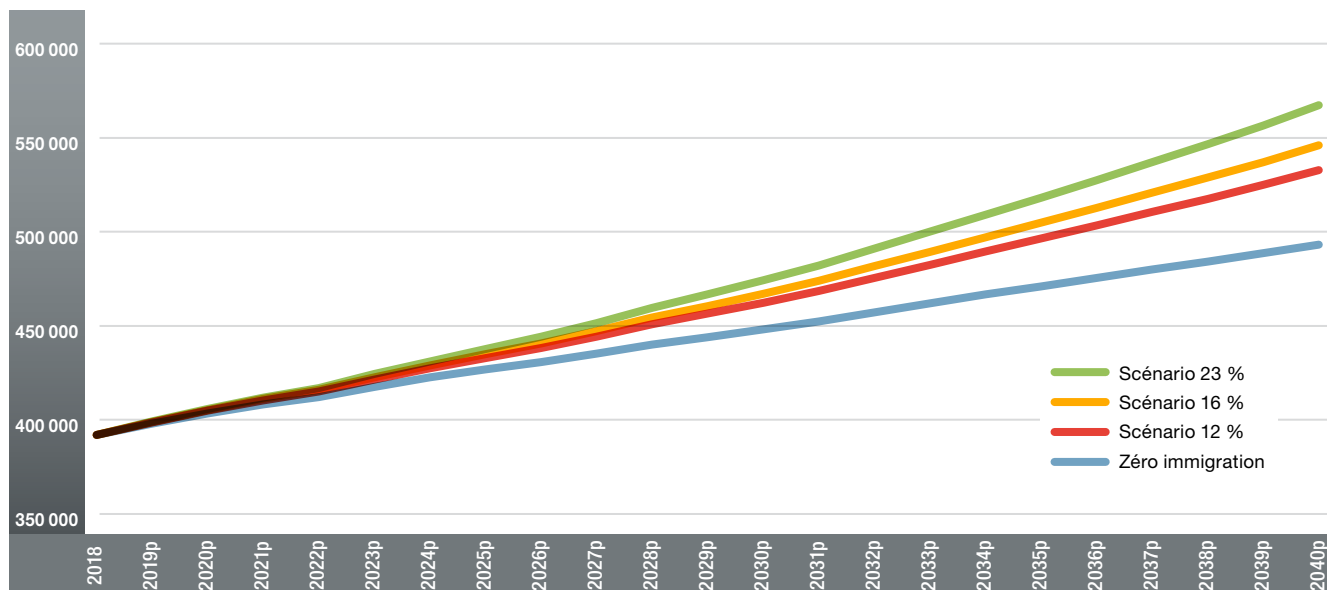
p: prévisions

Source: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

À terme, si le Québec accueillait 12 % de l'immigration canadienne, la taille de son économie serait 8 % supérieure à celle d'un Québec sans immigration. Dans le scénario de 16 %, la taille de son économie lui serait 11 % supérieure alors que dans le scénario à 23 %, elle la surpasserait de 15 %.

Graphique 11

PIB réel du Québec (millions de \$, 2012)



p: prévisions

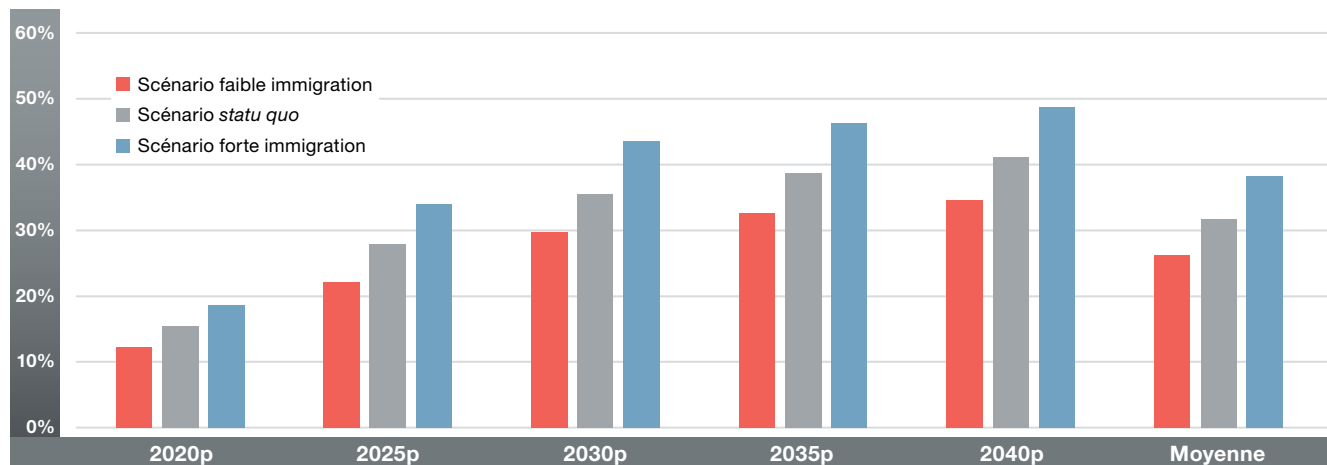
Source: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

Comme le PIB représente la somme des activités économiques individuelles sur un territoire donné, plus la population augmente, plus l'activité économique s'en trouve importante²⁷. Ainsi, plus la croissance de l'immigration est forte, plus le PIB réel croîtra rapidement. C'est ce que les estimations du CBdC viennent confirmer.

Dans le scénario du *statu quo*, l'immigration contribuerait à plus du quart de la croissance du PIB réel du Québec en 2025 et à plus des deux cinquièmes en 2040 (voir le graphique 12). À titre comparatif, dans le scénario de la plus faible immigration, elle représenterait un cinquième de la croissance du PIB réel en 2025 et un tiers en 2040. **Par ailleurs, c'est dans le scénario de la plus forte immigration que l'incidence sur la croissance économique serait la plus forte, l'immigration contribuant à un tiers de la croissance du PIB réel en 2025 et à la moitié en 2040.** Dans un tel contexte, l'immigration aiderait grandement à attirer les investissements des entreprises et à soutenir la croissance économique du Québec au cours des prochaines décennies.

Graphique 12

Contribution de l'immigration à la croissance du PIB réel du Québec (en % du total)



p:prévisions

Source : Le Conference Board du Canada.

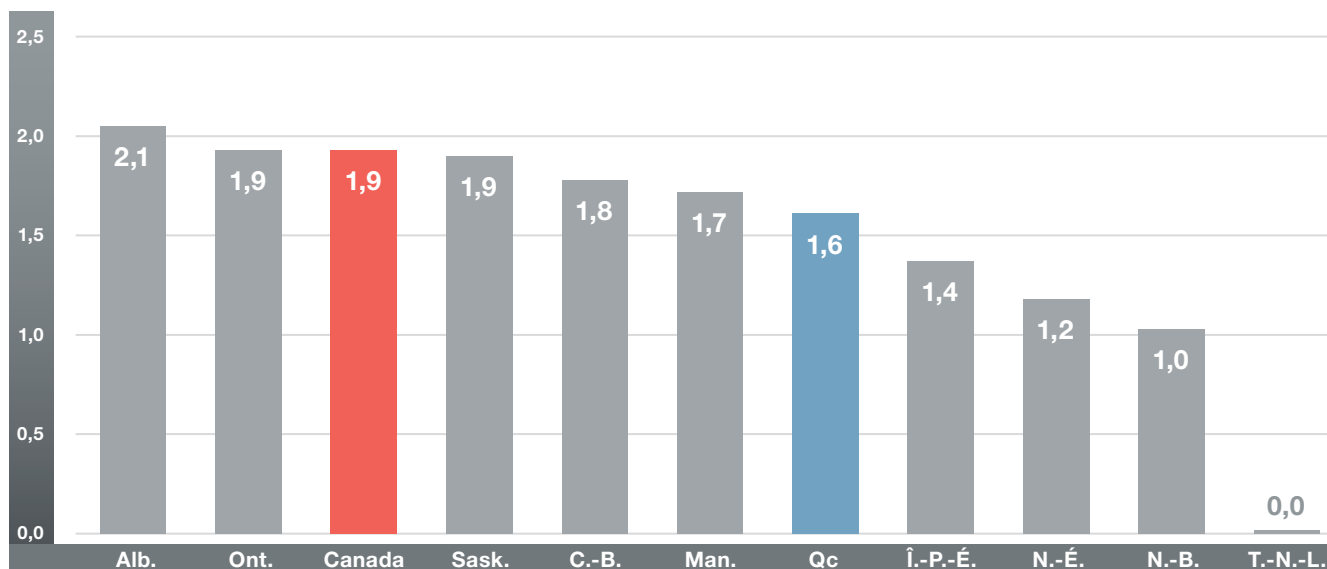
27 (Mankiw, Kneebone et McKenzie, 2016).

Comme les entreprises préfèrent investir dans des économies à fort potentiel de croissance afin de générer plus de bénéfices, la croissance économique d'un territoire donné joue un rôle majeur dans leurs décisions d'investissement. Par ailleurs, elles veulent aussi investir dans des provinces qui disposent d'un vaste bassin de main-d'œuvre afin de satisfaire leurs besoins opérationnels. Tel que démontré dans une étude réalisée par le CBdC, les entreprises ont tendance à ralentir leurs investissements quand les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre se font davantage sentir²⁸.

Ainsi, comme la croissance économique du Québec devrait ralentir dans le futur sous l'effet des pressions démographiques, les comportements d'investissement des entreprises pourraient aussi changer. D'après les prévisions du Conference Board du Canada, la croissance du PIB réel canadien atteindrait en moyenne 1,9 % entre 2019 et 2040, et cinq provinces afficheraient des taux de croissance supérieurs à celui du Québec (voir le graphique 13). D'une part, si les entreprises du Québec peinent à dénicher une main-d'œuvre compétente, elles pourraient, pour contourner le problème, miser sur des investissements visant à améliorer leur productivité. D'autre part, elles pourraient aussi décider d'investir ailleurs, là où le potentiel de croissance économique est plus élevé et où le bassin de main-d'œuvre est plus abondant qu'au Québec.

Graphique 13

Croissance économique à long terme, 2019 à 2040 (Croissance annuelle moyenne du PIB réel, en %)



Source : Le Conference Board du Canada.

Cependant, le fait d'accueillir davantage d'immigrants, quel que soit le scénario choisi, soulève des questionnements, notamment en raison des difficultés qu'éprouve historiquement le Québec à bien intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail²⁹. Néanmoins, nos prévisions pourraient s'avérer excessivement prudentes, puisque nous partons du principe que la situation économique des futurs immigrants du Québec sera la même que celle de leurs prédécesseurs.

28 (Gibbard, 2019); (El-Assal et Goucher, Immigration to Atlantic Canada : Toward a Prosperous Future, 2017).

29 (Yssaad et Fields, 2018).

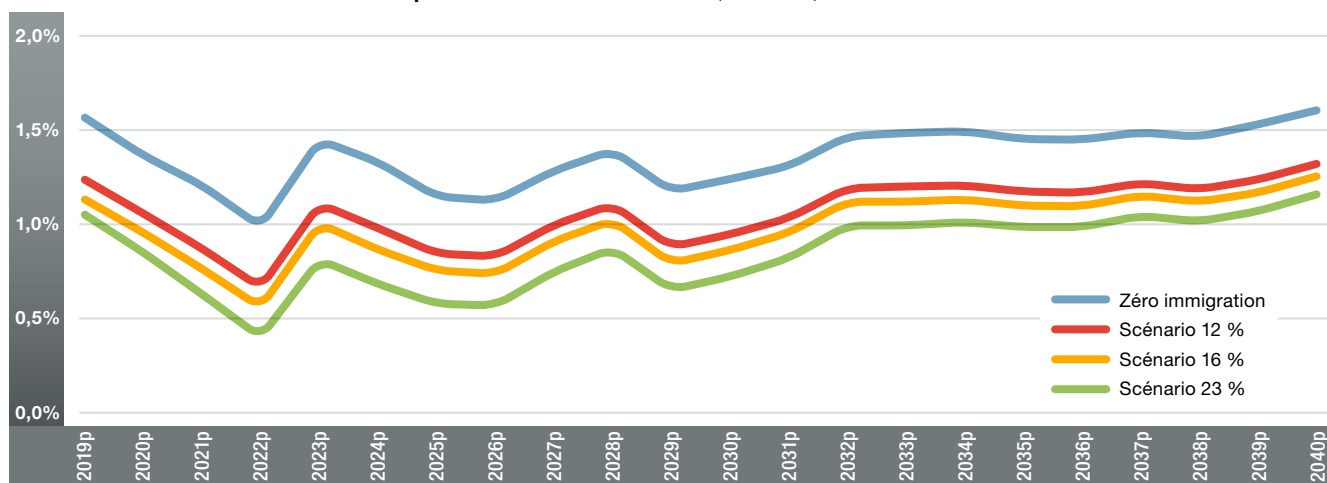
Le PIB par habitant

- **Scénario sans immigration** : la croissance annuelle du PIB réel par habitant serait la plus élevée, soit 1,4 % pour la période comprise entre 2019 et 2040.
- **Scénario 12 %** : la croissance annuelle du PIB réel par habitant s'élèverait à 1,1 % entre 2019 et 2040.
- **Scénario 16 %** : le PIB réel par habitant croîtrait à un rythme annuel de 1,0 %.
- **Scénario 23 %** : c'est ce scénario qui procurerait la croissance du PIB réel par habitant la plus faible, soit 0,8 % sur une base annuelle.

À titre indicatif, le PIB réel par habitant au Québec s'élevait à 46 405 \$ en 2018³⁰. Dans un scénario sans immigration, le modèle projette un PIB réel par habitant de 62 514 \$ en 2040, alors qu'il atteindrait 57 511 \$ dans le scénario du *statu quo*, et 55 871 \$ dans le scénario de plus forte immigration.

Graphique 14

Croissance annuelle du PIB réel par habitant du Québec (\$ de 2012)



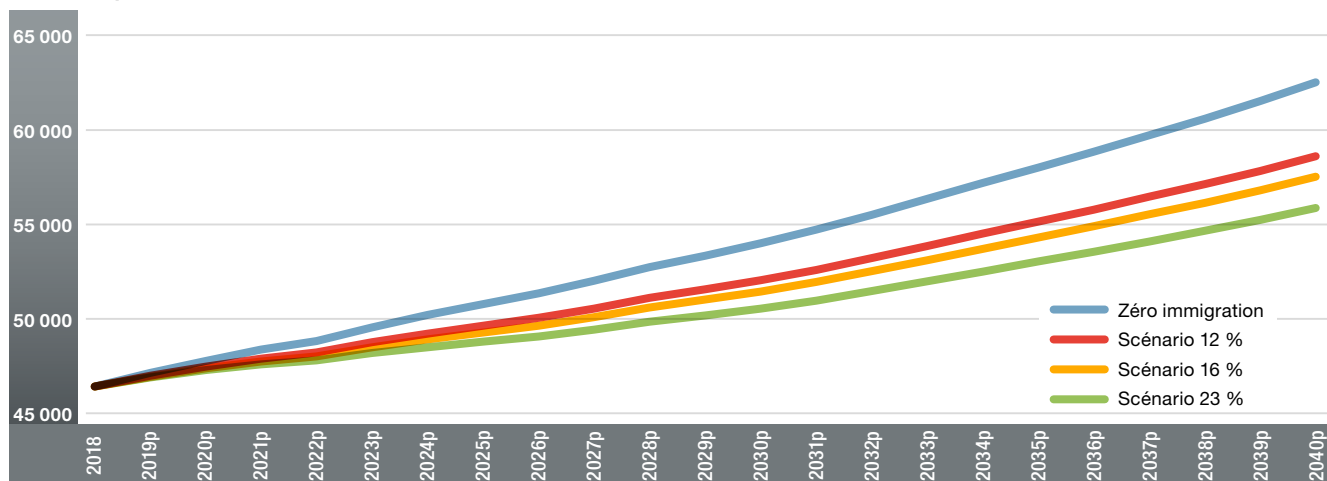
p: prévisions

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

À terme, si le Québec accueillait 12 % de l'immigration canadienne, son PIB réel par habitant serait 6,3 % inférieur à celui d'un Québec sans immigration. Dans le scénario de 16 %, le PIB réel par habitant serait 8,0 % moindre, alors que dans le scénario de 23 %, il serait 10,6 % plus bas que celui d'un Québec sans immigration.

Graphique 15

PIB réel par habitant du Québec (\$ de 2012)



p: prévisions

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada

30 Les PIB réels estimés sont tous en dollars de 2012.

Ainsi, l'analyse des quatre scénarios révèle que plus le nombre d'immigrants accueillis chaque année est faible, plus le PIB réel par habitant sera élevé sur l'ensemble de l'horizon temporel. L'arithmétique derrière ce constat est simple : lorsqu'on ajoute plusieurs individus qui reçoivent un salaire plus faible à l'ensemble d'une population, le salaire moyen accusera systématiquement une baisse.

Le PIB réel par habitant est l'approximation la plus courante du niveau de vie moyen au sein d'une économie. C'est un des principaux indicateurs suivis par les économistes pour comparer et suivre l'évolution du niveau de vie des citoyens. La maximisation de cet indicateur économique est louable. Il faut toutefois éviter d'attribuer une importance démesurée à un résultat statique (le PIB réel par habitant en 2019 par exemple) lorsqu'il résulte largement d'une dynamique à plus long terme (une multitude de décisions prises sur une période de temps). Ainsi, puisque le PIB par habitant représente un ratio, il est évident que restreindre la croissance du dénominateur – le nombre d'immigrants en l'occurrence – pourrait augmenter ce ratio à court terme si la contribution moyenne des immigrants à l'économie est plus faible que celle du reste de la population. Il est également probable qu'à plus long terme, cette dynamique entraîne des conséquences d'autant plus négatives sur la croissance de l'économie.

D'ailleurs, une analyse récente du Economic Innovation Group (EIG)³¹ démontre que la décroissance d'une population n'a pas nécessairement un impact sur le PIB par habitant pour l'année en cours, mais qu'elle peut entraîner un cercle vicieux qui aura, à long terme, un impact sur le niveau de vie de ses habitants pour les raisons suivantes :

- Une population active qui ne parvient pas, par manque d'effectifs, à combler les postes vacants sur son territoire peut mener les entreprises à déplacer leurs investissements dans des régions où ils savent qu'ils trouveront un bassin de travailleurs adéquat;
- La réduction des investissements locaux peut mener à un éventuel exode des cerveaux, puisque les individus qualifiés qui ne trouvent pas un emploi à hauteur de leurs aspirations peuvent être portés à déménager dans une région où l'offre est plus intéressante. Par conséquent, le marché immobilier en subit les contrecoups;
- En outre, ces effets entraînent une réduction de l'assiette fiscale (taxes foncières, impôts perçus des entreprises et des individus), ce qui a un impact direct sur la qualité des services publics, notamment la santé et l'éducation;
- Enfin, cet effritement des services publics peut accentuer l'exode déjà en cours.

À court terme, tous ces effets peuvent influencer sur l'économie d'une région, et il est permis de croire qu'ils pourraient avoir des répercussions sur le PIB par habitant après un certain temps.

Pour toutes ces raisons, nous sommes d'avis que les résultats de la modélisation quant à la croissance du PIB réel par habitant doivent être analysés avec précaution. À titre d'exemple, il est fort probable qu'une amélioration à court terme du PIB réel par habitant dû à une forte réduction de l'immigration puisse également être un indicateur d'une baisse potentielle de la qualité de vie à plus long terme.

Il vaut donc mieux ne pas se limiter aux seuls résultats du PIB réel par habitant pour tirer des conclusions. Ces derniers doivent être analysés conjointement avec les données portant sur la croissance de la taille de l'économie (le PIB réel), un indicateur qui permet de mieux cerner les effets à plus long terme sur le niveau de vie moyen d'une économie.

Ce qu'il faut surtout retenir de l'évolution du PIB réel par habitant et ce, pour tous les scénarios évalués, c'est l'importance de bien intégrer les immigrants sur le marché du travail. Plus leur taux d'emploi et leurs salaires seront élevés, plus leur apport économique sera positif pour l'ensemble de la société. Malheureusement, il reste encore beaucoup de progrès à faire pour que la situation économique des immigrants rattrape celle des natifs. Il faudra redoubler d'efforts pour y parvenir.

Quelles sont les incidences de l'immigration sur les salaires au Québec?

Il est vrai que selon les projections du CBdC, plus le nombre d'immigrants augmente, plus la croissance du PIB réel par habitant ralentit. Toutefois, ce constat ne signifie pas pour autant que les immigrants exercent des pressions négatives sur les salaires. Un Québécois qui gagne 80 000 \$ par année ne verra pas son salaire amputé en raison de l'arrivée d'un immigrant qui en gagne 40 000 \$. Au contraire, un PIB réel par habitant plus élevé s'explique par le fait que les salaires augmentent à mesure que les travailleurs vieillissent et acquièrent plus d'expérience sur le marché du travail. Comme le montre l'annexe B, globalement, les salaires des immigrants ne convergent pas vers le salaire moyen provincial. Malgré un certain rattrapage au fil des années, le fait que de nouveaux immigrants arrivent chaque année contribue également à ce que l'écart salarial avec la moyenne québécoise ne se résorbe pas entièrement. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre au Québec; il est observé dans l'ensemble du Canada compte tenu que seuls les demandeurs principaux de la catégorie économique gagnent plus que le salaire moyen de la population – mais le fait que le reste du Canada reçoive plus d'immigrants chaque année et que l'écart salarial y soit moins prononcé montrent que le défi d'intégration en emploi est plus prononcé au Québec.

La majorité des études sur le sujet³² estiment que l'immigration n'a pas d'incidence significative, positive ou négative, sur la situation des travailleurs ou encore sur le marché du travail. Voici les facteurs répertoriés qui militent en ce sens:

- Les flux d'immigration sont peut-être trop faibles pour avoir un impact significatif sur l'ensemble de l'économie ;
- Les immigrants et les travailleurs locaux ont des compétences différentes, et ils ne se livrent pas forcément concurrence pour les mêmes emplois ;
- Les nouvelles compétences apportées par les immigrants pourraient aider à améliorer la productivité et, par conséquent, les salaires des travailleurs ;
- Quand des immigrants occupent des emplois à forte intensité de main-d'œuvre, les travailleurs natifs peuvent réagir en se spécialisant dans des emplois hautement qualifiés, ce qui fait augmenter leur salaire et leur taux d'emploi ;
- Les immigrants font grimper la demande pour les biens et les services, ce qui peut faire augmenter les investissements, la demande en main-d'œuvre, les salaires et l'emploi ;
- L'immigration contribue à accroître la taille de la population active, ce qui peut inciter les employeurs à étendre leurs activités et à créer des emplois³³.

³² Les études sur le sujet portent généralement sur la situation américaine. Le système d'immigration canadien est différent, et le nombre d'immigrants reçus annuellement est relativement plus important que celui de l'ensemble des États-Unis. Il est donc possible que les conclusions diffèrent.

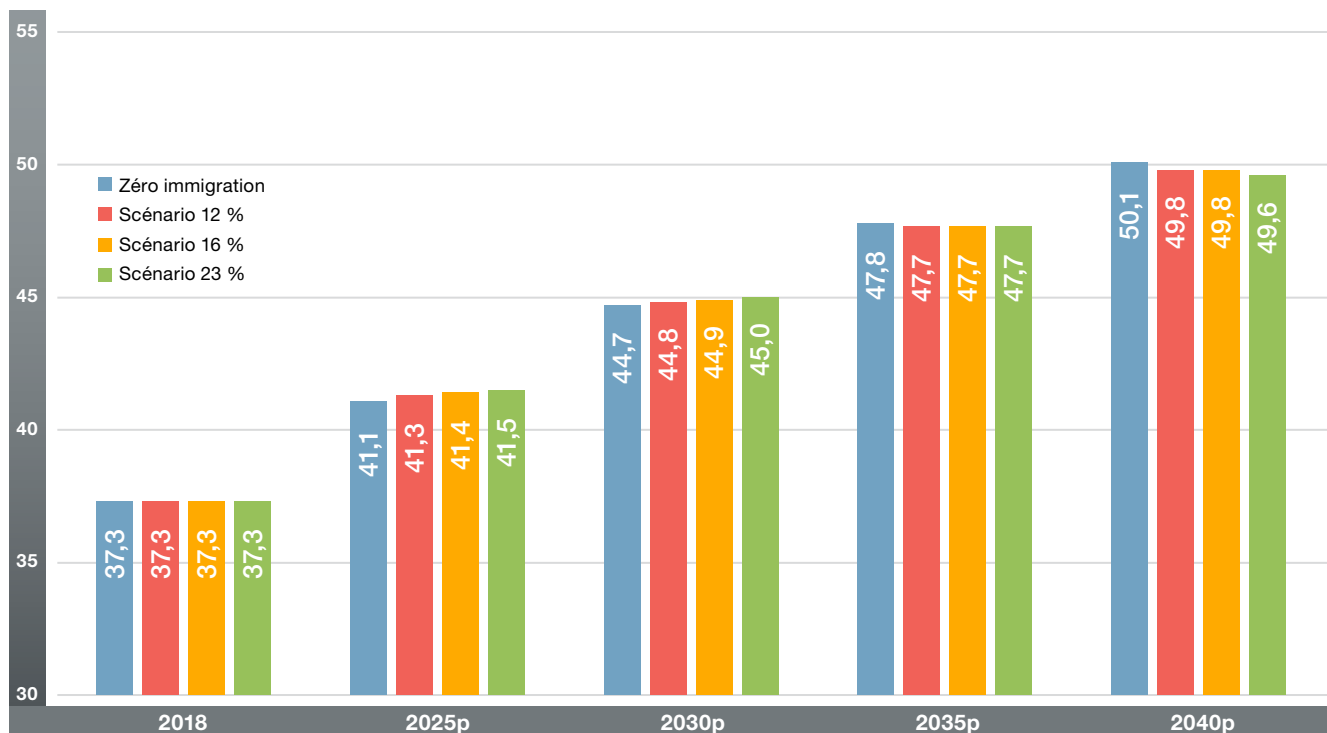
³³ (Peri, 2014)

Proportion des dépenses en soins de santé par rapport aux recettes gouvernementales

Exprimées en pourcentage des recettes provinciales, les dépenses en soins de santé augmentent à des taux comparables pour les quatre scénarios présentés – passant de 37 % en 2018 à près de 50 % en 2040 pour l'ensemble des scénarios.

Graphique 16

Proportion des dépenses en soins de santé par rapport aux recettes provinciales du Québec (%)



p: prévisions

Source: Le Conference Board du Canada

Pour les quatre scénarios analysés, la proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales connaît des augmentations similaires, ce qui peut s'expliquer par les facteurs suivants. S'il est vrai que le vieillissement de la population fait grimper les dépenses, la pression exercée par les *baby-boomers* diminuera au fil du temps, ce qui aura pour effet d'en atténuer les coûts. Cette même logique s'applique dans le scénario de la faible immigration en ce qui concerne la compensation de l'augmentation des dépenses en santé. Dans les scénarios du *statu quo* et de la plus forte immigration, comme la croissance de la population est plus élevée, le vieillissement de la population devient alors un facteur moins important à considérer dans l'augmentation des coûts de santé. Cependant, les personnes qui utilisent le système de santé sont encore très nombreuses, puisque la population est plus importante et que cela ne remplace pas les économies qui vont de pair avec une population plus jeune. De plus, les salaires des immigrants ont été historiquement plus faibles que la moyenne provinciale, ce qui se reflète par une contribution plus faible que la moyenne au financement des soins de santé à partir des impôts. Finalement, à mesure que les immigrants vieillissent, ils utilisent eux aussi davantage de soins de santé, selon des taux similaires à ceux des Québécois nés au pays. À l'annexe B, nous présentons les hypothèses et la méthodologie appliqués aux dépenses de soins de santé. Cette analyse nous apprend que ces dépenses dépendent largement des cohortes d'âge et du sexe (et non du fait que l'on soit ou non natif du Canada).

Les projections du CBdC indiquent ainsi que **le niveau d'immigration ne semble pas avoir un impact significatif sur les coûts liés aux soins de santé en proportion des recettes gouvernementales. Une meilleure intégration des immigrants au marché du travail permettrait cependant d'accroître leur contribution aux recettes de l'État, réduisant du coup le poids des dépenses en santé en proportion des revenus.** Cela profiterait tant aux immigrants qu'à la société dans son ensemble puisque le Québec dépend de plus en plus de l'immigration pour réduire les tensions économiques et financières dues au vieillissement de sa population et à la faiblesse de son taux de natalité.

CONCLUSION

Les simulations réalisées pour cette analyse sur l'impact démographique et économique de différents seuils d'immigration au Québec indiquent que, bien que l'immigration ait un effet globalement positif sur l'économie, il est difficile de déterminer quel serait le nombre annuel optimal de nouveaux arrivants pour contrer les effets néfastes du vieillissement de sa population. Au premier chef, cet exercice nous révèle toutefois que les bénéfices économiques de l'immigration sont intimement liés au niveau d'intégration en emploi des nouveaux arrivants. Comme cette intégration est un phénomène dynamique dans le temps et que les dernières années ont été favorables à cet égard, ces seuils devraient être plus fréquemment réévalués pour tenir compte des évolutions les plus récentes.

Comme ces modélisations reposent sur une série d'hypothèses généralement conservatrices, leurs résultats doivent être interprétés comme de grandes orientations, et de façon globale, plutôt que de façon spécifique et isolée. Examiné sous cet angle, il est probable que l'apport de l'immigration à l'économie québécoise au cours des décennies à venir ait été sous-estimé.

Les données récentes sur la situation des immigrants sur le marché du travail québécois sont encourageantes. Des améliorations ont été constatées à plusieurs chapitres – taux d'activité, d'emploi, de chômage et salaires – ce qui augmente leurs contributions économiques et financières. Malgré ces points positifs, l'écart entre la situation en emploi des immigrants et des natifs demeure important. Il faudra redoubler d'efforts et continuer d'améliorer les politiques d'immigration et les programmes d'intégration destinés aux nouveaux arrivants pour poursuivre sur la lancée des dernières années.

Les changements entrepris depuis quelques années et plus récemment aux politiques d'immigration devraient également porter leurs fruits. Pensons notamment au Programme de l'expérience québécoise en 2010, qui cherche à encourager davantage d'étudiants et de travailleurs étrangers temporaires à présenter une demande de résidence permanente³⁴ et à l'instauration du système de déclaration d'intérêt appelé « Arrima » qui vise à gérer plus efficacement les demandes d'immigration afin d'être plus réactif face aux besoins du marché du travail québécois.

Alors que les défis restent considérables et que les succès économiques des immigrants sont plus importants que jamais pour l'économie du Québec, il serait bien périlleux de s'arrêter là. Le gouvernement doit mettre les bouchées doubles pour pallier aux faiblesses du système actuel comme les délais et la lourdeur du processus de sélection des immigrants, les difficultés de la reconnaissance des qualifications et de l'expérience étrangères et les succès mitigés de la francisation.

³⁴ Ce programme est un processus accéléré de demande d'immigration pour les personnes ayant résidé dans la province. On a observé tant à l'échelle du Canada qu'à celle du Québec que les immigrants qui ont déjà une expérience canadienne sont mieux lotis en termes de salaires sur le marché du travail que les immigrants arrivant directement de l'étranger. De 2011 à 2018, le nombre de Certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés est passé de 2 800 à 10 712.

Sources : (Statistique Canada, Consulté le 13 mars 2019); (Bonikowska, Hou et Picot, 2015); (Hou et Bonikowska, L'avantage en matière de gains des résidents temporaires ayant obtenu le droit d'établissement au Canada, 2015); (Sweetman et Warman, 2014).

ANNEXE A – BIBLIOGRAPHIE

- Adès, J., Fields, D. et MacDonald, A.** (2016). *A Long-Term View of Canada's Changing Demographics: Are higher Immigration Levels an Appropriate Response to Canada's Aging Population?* Ottawa: Le Conference Board du Canada.
- Bonikowska, A., Hou, F. et Picot, G.** (2015). *Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique?* Ottawa: Statistique Canada.
- Boudarbat, B. et Grenier, G.** (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec.* Montréal: Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).
- Brainerd, E.** (2014). *Can Government Policies Reverse Undesirable Declines in Fertility.* IZA World of Labor.
- Bricker, D. et Ibbitson, J.** (2019). *Empty Planet : The Shock of Global Population Decline.* Penguin Random House.
- Chen, W.-H. et Hou, F.** (2019). *Mobilité intergénérationnelle au chapitre de la scolarité et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada.* Ottawa: Statistique Canada.
- CIC News.** (2018, Novembre 1). *Le Canada élargit ses cibles d'immigration jusqu'à 2021 avec des rôles prépondérants pour l'Entrée express et les programmes des candidats des provinces.*
Récupéré sur CIC News: <https://www.cicnews.com/2018/11/le-canada-elargit-ses-cibles-dimmigration-jusqua-2021-avec-des-roles-preponderants-pour-lentree-express-et-les-programmes-des-candidats-des-provinces-1111380.html#gs.a1zpk>
- Département des affaires économiques et sociales.** (2015). *The Influence of Family Policies on Fertility in France.* Nations Unies. New York: Policy Briefs - United Nations Expert Group Meeting on Policy Responses to Low Fertility.
- El-Assal, K. et Fields, D.** (2018). *Canada 2040 : No Immigration Versus More Immigration.* Ottawa: Le Conference Board du Canada.
- El-Assal, K. et Goucher, S.** (2017). *Immigration to Atlantic Canada : Toward a Prosperous Future.* Ottawa: Le Conference Board du Canada.
- Gauthier, A. H.** (2007). *The Impact of Family Policies on Fertility in Industrialized Countries : A Review of the Literature.* Population Research and Policy Review, 26(3), 323 à 346.
- Gibbard, R.** (2019). *Business Confidence Continues to Fall Despite Trade Deal.* Ottawa: Le Conference Board du Canada.
- Homsy, M., Savard, S. et Scarfone, S.** (2019). *Bilan 2018 de l'emploi au Québec : L'émergence d'un clivage entre la métropole et les régions.* Montréal: Institut du Québec.
- Hou, F. et Bonikowska, A.** (2015). *L'avantage en matière de gains des résidents temporaires ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.* Ottawa: Statistique Canada.
- Hou, F. et Bonikowska, A.** (2016). *Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission.* Ottawa: Statistique Canada.
- Institut canadien d'information sur la santé.** (2018). *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2018.* Ottawa: ICIS.
- Institut du Québec.** (2018). *Mise à jour et clarification des données sur l'immigration et le marché du travail : La situation s'améliore, mais certains défis persistent.* Montréal.
- Irwin, N.** (2019, Avril 3). *America's Biggest Economic Challenge May Be Demographic Decline.*
Récupéré sur The New York Times: <https://www.nytimes.com/2019/04/03/upshot/americas-biggest-economic-challenge-may-be-demographic-decline.html?module=inline>
- Joyal, R.** (1994). *L'ABC de l'accord Canada-Québec.* Ottawa: Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Gouvernement du Canada.
- Le Conference Board du Canada.** (2019). *Provincial Outlook Long-Term Economic Forecast : Quebec.* Ottawa.
- Mankiw, N., Kneebone, R. et McKenzie, K.** (2016). *Principles of Macroeconomics.* Toronto: Nelson College Indigenou.

- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.** (2018). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2019*. Montréal: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.** (2019). *Un nouveau projet de loi en matière d'immigration déposé à l'Assemblée nationale*. Montréal: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.** (2018). *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec - 4^e trimestre et l'année 2017*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.** (1991). *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.** (2018). *Avis - Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2019-2021*. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Ozimek, A., Fikri, K. et Lettieri, J.** (2019). *From Managing Decline to Building the Future : Could a Heartland Visa Help Struggling Regions?* Washington, D.C.: Economic Innovation Group.
- Peri, G.** (2014). *Do Immigrant Workers Depress the Wages of Native Workers*. IZA World of Labor.
- Picot, G. et Sweetman, A.** (2012). *Making it in Canada : Immigration Outcomes and Policies*. Montréal: Institut de recherche en politiques publiques.
- Statistique Canada.** (2017). *Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement 2016*. Ottawa: Le Quotidien.
- Statistique Canada.** (2018). *Fécondité : moins d'enfants, mères plus âgées*. Ottawa: Le Quotidien.
- Statistique Canada.** (Consulté le 13 mars 2019). *Revenu et mobilité des immigrants, 2015*. Ottawa.
- Statistique Canada.** (Consulté le 13 mars 2019). *Tableau 43-10-0011-01 : Revenu des immigrants selon l'année d'admission et l'expérience avant l'admission, Canada et provinces*. Ottawa.
- Statistique Canada.** (Consulté le 4 septembre 2018). *Tableau 43-10-0007-01 : Revenu des immigrants selon le nombre d'années écoulées depuis l'admission, Canada, inactif*. Ottawa.
- Statistique Canada.** (Mise à jour : 25 janvier 2019). *Estimations de la population*. Québec: Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- Statistique Canada.** (Recensement de 2016). *Langue - Faits saillants en tableaux*. Ottawa.
- Sweetman, A. et Warman, C.** (2014). *Former Temporary Foreign Workers and International Students as Sources of Permanent Immigration*. Canada Public Policy / Analyse de Politiques, 40(4), 391 à 407.
- Thévenon, O. et Gauthier, A. H.** (2011). *Family Policies in Developed Countries : a "Fertility-Booster" With Side-effects*. Community, Work & Family, XIV(2), 197-216.
- Yssaad, L. et Fields, A.** (2018). *Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017*. Ottawa: Statistique Canada.

ANNEXE B

LES HYPOTHÈSES RETENUES PAR LE CONFERENCE BOARD DU CANADA

Le modèle du Conference Board du Canada pose diverses hypothèses sur la démographie et le marché du travail afin que les estimations soient aussi proches que possible de la réalité. Dans tous les scénarios, ces mêmes hypothèses de base sont utilisées pour estimer la croissance démographique, et seul le niveau d'immigration annuelle est modifié d'un scénario à l'autre. Une de ces hypothèses est que le taux de natalité du Québec demeurera constant, avec un indice synthétique de fécondité de 1,54 enfant par femme. Les taux de mortalité se maintiendraient, quant à eux, à leur niveau récemment observé, par âge et par sexe. La proportion de l'émigration par rapport à la population totale resterait, pour sa part, constante, estimée d'après le taux d'émigration du Québec observé en 2017, soit 0,1 % du total de la population. Le taux de migration interprovinciale nette du Québec s'inspire aussi de celui observé en 2017, ce qui laisse supposer que près de 9 000 personnes quittent chaque année la province pour une autre.

Tableau 1
Hypothèses et prévisions

Composition de l'immigration	Proportion
Travailleurs qualifiés - Demandeurs principaux	24,5 %
Travailleurs qualifiés - Demandeurs secondaires	29,5 %
Investisseurs - Demandeurs principaux	3,5 %
Investisseurs - Demandeurs secondaires	4,5 %
Immigrants parrainés par la famille	22,0 %
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	3,0 %
Réfugiés parrainés par le secteur privé	8,0 %
Personnes protégées au Canada	2,5 %
Personnes à charge à l'étranger d'une personne protégée au Canada	2,5 %
Total	100,0 %

Salaires des immigrants après leur établissement au Québec* (%)	1 an	5 ans	10 ans	22 ans
Famille	36 %	47 %	58 %	70 %
Économique	55 %	58 %	75 %	98 %
Réfugiés	27 %	36 %	44 %	69 %
Pondération globale	46 %	52 %	66 %	87 %

* Les salaires sont obtenus des plus récentes données de Statistique Canada (1994-2016). Ils sont comparés à la moyenne salariale du Québec et projetés selon la composition d'immigrants prévue. Voir les tableaux 2 et 3 de cette annexe pour les hypothèses de décomposition des salaires.

Hypothèses quant au taux d'emploi* (%)	2019p-2024p	2025p-2030p	2031p-2036p	2037p-2040p
Économiques**	59 %	70 %	73 %	72 %
Famille	48 %	62 %	61 %	65 %
Réfugiés**	38 %	55 %	62 %	66 %
Pondération globale**	53 %	66 %	69 %	69 %

*Tirées des données du recensement; 15 ans et plus. Les données sont disponibles pour quatre périodes. Les données indiquent les taux d'emploi des immigrants en 2016, selon le moment auquel ils sont arrivés au Québec. Ces quatre périodes sont 1991-2000, 2001-2005, 2006-2011 et 2011-2016.

**Catégories pondérées selon la composition des immigrants.

p : prévisions

Source : Le Conference Board du Canada.

HYPOTHÈSES SUR LA COMPOSITION DE LA POPULATION D'IMMIGRANTS

Dans chacun des trois scénarios qui favorisent l'immigration, 62 % des nouveaux arrivants appartiennent à la catégorie de l'immigration économique, 22 % à celle du regroupement familial et 16 % à celle des réfugiés. Ces chiffres reposent sur les tendances historiquement observées au Québec entre 2006 et 2018 – la composition de la population d'immigrants est lissée au cours de cette période afin de contrôler les changements qui auraient eu des motifs opérationnels et politiques à court terme. Cette distinction est essentielle à la bonne conduite de l'exercice, car les trois catégories d'immigrants ont des caractéristiques fort différentes en matière de salaire et de population active, et la prise en compte de ces différences contribue à rendre les prévisions plus conformes à la réalité.

Des hypothèses prudentes sont imposées au modèle. Par exemple, l'hypothèse sur l'accueil des immigrants économiques est légèrement inférieure au taux réel des dix dernières années (65 %) alors que le taux de réfugiés est légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années et inclut tous ceux figurant dans les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sous l'intitulé « Toutes les autres catégories d'immigration »).

Le modèle établit aussi une distinction en fonction des voies d'entrée pour les trois catégories d'immigrants afin de mieux tenir compte de leurs caractéristiques en matière de salaire moyen et de population active. Par exemple, dans nos scénarios, en s'appuyant sur les moyennes de 2006 à 2017, nous partons du principe qu'au cours des 22 prochaines années, 24,5 % des nouveaux arrivants seront des demandeurs principaux de la catégorie économique qui seront accueillis dans le cadre de programmes fédéraux (p. ex. Programme des travailleurs qualifiés), 3,5 % seront des demandeurs principaux de la catégorie des gens d'affaires et 34 % représenteront leurs conjoints et personnes à charge.

HYPOTHÈSES SUR LES SALAIRES

À l'aide des plus récentes données de Statistique Canada, les salaires des travailleurs immigrants qui sont arrivés au Québec entre 1994 et 2016 ont pu être comparés avec les salaires moyens au Québec. Le modèle tient également compte de l'évolution annuelle des salaires des immigrants au cours de cette période, par voies d'entrée (voir le tableau 2). Cette évolution est retenue pour la période des 22 prochaines années, étant donné que l'analyse porte sur la même durée (de 2018 à 2040). En 22 ans, l'immigrant moyen atteint rarement la parité salariale avec la moyenne du Québec. Cependant, cela dépend en grande partie de la voie que les immigrants empruntent pour entrer au pays.

Tableau 2

Prévisions du salaire des immigrants en proportion du salaire moyen du Québec selon le nombre d'années après l'arrivée et la catégorie (en %)

Années depuis l'établissement	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Travailleurs qualifiés - Demandeurs principaux	61,3 %	73,7 %	66,4 %	72,7 %	73,5 %	74,5 %	81,0 %	88,0 %	95,7 %	103,2 %	104,0 %	105,7 %	111,1 %	113,2 %	114,6 %	115,3 %	124,0 %	127,9 %	131,2 %	129,0 %	124,0 %	124,6 %	124,4 %
Travailleurs qualifiés - Demandeurs secondaires	36,1 %	45,3 %	41,1 %	46,7 %	48,0 %	47,6 %	51,5 %	52,7 %	56,1 %	57,5 %	57,7 %	59,2 %	61,7 %	63,3 %	61,0 %	61,1 %	63,8 %	65,8 %	68,9 %	72,9 %	74,8 %	77,9 %	82,4 %
Investisseurs - Demandeurs principaux	47,6 %	49,4 %	45,7 %	66,0 %	70,0 %	56,3 %	50,7 %	46,7 %	55,0 %	58,8 %	49,6 %	69,2 %	57,7 %	57,5 %	59,0 %	65,8 %	61,1 %	61,0 %	68,5 %	62,1 %	41,9 %	42,6 %	70,6 %
Investisseurs - Demandeurs secondaires	19,1 %	22,0 %	28,7 %	26,8 %	27,6 %	31,1 %	36,7 %	34,9 %	37,4 %	47,1 %	45,9 %	52,5 %	61,9 %	56,1 %	58,1 %	66,7 %	56,3 %	59,6 %	66,0 %	67,5 %	70,8 %	74,5 %	79,7 %
Immigrants parrainés par la famille	27,7 %	36,5 %	38,3 %	42,8 %	45,0 %	47,0 %	47,7 %	52,9 %	55,0 %	55,6 %	58,3 %	59,5 %	61,5 %	68,2 %	65,9 %	69,3 %	69,6 %	68,5 %	70,9 %	72,2 %	68,0 %	69,8 %	69,8 %
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	6,6 %	15,8 %	22,8 %	26,8 %	31,3 %	26,4 %	32,4 %	32,2 %	35,7 %	41,3 %	40,7 %	42,6 %	45,1 %	47,6 %	48,4 %	50,3 %	51,9 %	56,5 %	62,1 %	63,5 %	71,9 %	77,2 %	80,2 %
Réfugiés parrainés par le secteur privé	17,2 %	25,7 %	30,7 %	31,4 %	34,1 %	34,9 %	37,2 %	34,7 %	37,4 %	41,1 %	39,4 %	51,1 %	44,0 %	44,8 %	55,4 %	55,0 %	55,6 %	57,5 %	78,1 %	58,3 %	65,4 %	60,6 %	62,1 %
Personnes protégées au Canada	36,8 %	37,2 %	41,3 %	44,2 %	45,3 %	49,2 %	46,7 %	50,5 %	51,1 %	51,9 %	53,6 %	57,3 %	58,3 %	60,6 %	60,6 %	60,2 %	62,7 %	67,1 %	67,1 %	67,3 %	71,2 %	72,1 %	74,3 %
Personnes à charge à l'étranger d'une personne protégée au Canada	22,2 %	28,9 %	32,2 %	30,1 %	32,2 %	33,0 %	34,7 %	32,8 %	37,8 %	39,5 %	41,7 %	43,8 %	39,7 %	47,5 %	43,0 %	52,9 %	48,6 %	50,7 %	52,7 %	52,7 %	63,1 %	66,5 %	59,0 %

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Dans les faits, seuls les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés atteignent la parité salariale avec la moyenne du Québec dans les neuf ans suivant leur arrivée et gagnent ensuite des salaires plus élevés les années subséquentes. Cela vient du fait que ces personnes sont admises sur la base de leurs caractéristiques professionnelles et, souvent, en fonction d'un emploi qui leur est réservé. En règle générale, leurs conjoints et personnes à charge ont toutefois des salaires très inférieurs au salaire moyen. Par exemple, quand ils ont un emploi, les conjoints et personnes à charge des travailleurs qualifiés arrivés dans le cadre d'un programme fédéral gagnent 57 % du salaire moyen dix ans après leur arrivée et un peu plus de 82 % après 22 ans.

Pour leur part, les immigrants du regroupement familial gagnent environ 70 % du salaire moyen après 22 ans d'établissement. De tous les immigrants, ce sont toutefois ceux de la catégorie des réfugiés qui ont les salaires les plus bas – ce qui n'est guère surprenant étant donné qu'ils sont admis au Canada sur la base d'un besoin de protection plutôt que de leur capacité à contribuer à l'économie. Leur salaire atteint 66 % du salaire moyen après dix ans d'établissement et environ 69 % après 22 ans.

Après pondération de toutes les catégories décrites ci-dessus, l'analyse nous apprend que les immigrants gagnent dans l'ensemble environ 87 % du salaire moyen du Québec 22 ans après leur arrivée (voir le tableau 3). Le fait d'utiliser des données sur les salaires antérieurs contribue à la prudence de nos résultats, puisqu'un resserrement du marché du travail et des réformes politiques au Québec (p. ex. l'instauration du portail Arrima) pourraient bien avoir une incidence positive sur la situation économique des immigrants du Québec au cours des prochaines années.

Tableau 3

Prévisions du salaire des immigrants en proportion du salaire moyen au Québec, selon le nombre d'années depuis l'établissement et selon la catégorie d'immigration (en %)

Années depuis l'établissement	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Familial	27,7 %	36,5 %	38,3 %	42,8 %	45,0 %	47,0 %	47,7 %	52,9 %	55,0 %	55,6 %	58,3 %	59,5 %	61,5 %	68,2 %	65,9 %	69,3 %	69,6 %	68,5 %	70,9 %	72,2 %	68,0 %	69,8 %	69,8 %
Économique	45,5 %	55,1 %	50,4 %	56,6 %	57,8 %	57,5 %	62,0 %	65,0 %	70,3 %	74,9 %	74,7 %	77,7 %	81,0 %	82,2 %	81,8 %	83,2 %	86,9 %	89,6 %	93,2 %	94,1 %	92,1 %	94,1 %	98,1 %
Réfugiés	20,7 %	26,9 %	31,7 %	33,1 %	35,7 %	35,9 %	37,8 %	37,6 %	40,5 %	43,4 %	43,8 %	48,7 %	46,8 %	50,1 %	51,8 %	54,6 %	54,7 %	58,0 %	65,0 %	60,4 %	67,9 %	69,1 %	68,9 %
Moyenne pondérée	37,6 %	46,5 %	44,8 %	49,8 %	51,5 %	51,8 %	55,0 %	57,9 %	62,2 %	65,6 %	66,1 %	69,0 %	71,2 %	74,0 %	73,5 %	75,6 %	78,0 %	79,9 %	83,8 %	83,9 %	82,9 %	84,8 %	87,2 %

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

HYPOTHÈSES SUR L'EMPLOI

L'analyse des données sur les salaires repose sur les immigrants qui ont un revenu d'emploi. Les données les plus récentes montrent que plus de 77 % des nouveaux arrivants ont plus de 15 ans, une réalité dont le modèle tient compte dans l'analyse pour la période prévisionnelle.

Ces données nous apprennent également que les immigrants affichent des taux d'emploi élevés par rapport au reste de la population en âge de travailler au Canada. En se servant du même système de pondération que pour les salaires (62 % d'immigration économique, 22 % de regroupement familial et 16 % de réfugiés), le modèle utilise les données de recensement les plus récentes de Statistique Canada. Ces dernières nous éclairent sur les cohortes d'emploi fondées sur le nombre d'années écoulé depuis l'arrivée des immigrants au Québec. Plus précisément, le modèle tient compte des taux d'emploi actuels des immigrants qui sont établis dans le pays depuis moins de 5 ans, 5 à 10 ans, 10 à 15 ans et 15 à 25 ans. Cette information est essentielle pour ces projections.

En ce qui concerne les immigrants économiques (qui sont pondérés entre demandeurs principaux et personnes à charge, comme pour les données sur les salaires), le taux d'emploi des immigrants récents (établis depuis moins de 5 ans) s'élève à 59 %. Ce taux atteint 70 % chez les immigrants établis dans la province depuis 5 à 10 ans, de 73 % pour ceux qui y résident depuis 10 à 15 ans et de tout juste 72 % pour les immigrants arrivés depuis 15 à 25 ans. Dans la simulation, ces hypothèses sont retenues pour les nouveaux arrivants qui s'établiront au Québec entre 2019 et 2024, 2025 et 2030, 2031 et 2036 et 2037 et 2040, respectivement. La même méthodologie est appliquée aux projections visant les immigrants des catégories du regroupement familial et des réfugiés.

Dans l'ensemble, le taux d'emploi fondé sur la pondération des immigrants au Québec par voies d'entrée atteindrait 53 % entre 2019 et 2024, et augmenterait progressivement pour atteindre 69 % à la fin de la période prévisionnelle. Ces hypothèses sur les taux d'emploi sont prudentes étant donné qu'elles reposent sur des données historiques et qu'elles sont donc plombées par la récession de 2008-2009. Comme le montre le graphique 3 à la page 15, le taux d'emploi des immigrants a nettement augmenté depuis la récession – de 9 points de pourcentage – par rapport à 2018.

HYPOTHÈSES SUR LES SOINS DE SANTÉ

Le modèle de soins de santé du Conference Board du Canada est central à la projection des dépenses en santé des provinces en fonction de cinq composantes : hôpitaux, autres établissements, médecins, autres professionnels et médicaments. Chacune d'entre elles a été ventilée selon 40 cohortes différentes d'âge et de sexe. Le modèle permet également de projeter les dépenses en santé des provinces pour quatre catégories supplémentaires qui ne sont pas disponibles par âge : investissement, santé publique, administration et autres dépenses de santé. Il a l'avantage de répartir les hausses des dépenses de santé en composantes suivantes : croissance démographique, vieillissement de la population, augmentation des prix par catégorie de santé, et accroissement de la demande ou de l'utilisation (aussi appelée « accès aux soins »). Il permet aussi le calcul de divers scénarios selon le degré d'accroissement de l'utilisation du secteur des soins de santé.

Plus précisément, les prévisions démographiques du Conference Board du Canada sont utilisées pour établir les dépenses par habitant, sur base des catégories susmentionnées, selon des cohortes d'âge et le sexe. Ensuite, ces séries sont ajustées à l'aide des déflateurs de soins de santé pour chaque catégorie de dépenses en santé, en s'appuyant sur les prévisions de prix pour l'inflation ainsi que sur les données de Statistique Canada. Cette série réelle par habitant est ensuite utilisée pour examiner les futures tendances dans chaque série. Ces chiffres sont convertis pour retrouver les séries nominales puis les montants sont additionnés selon les catégories d'âge et de sexe afin d'atteindre un total de dépenses nominales de soins de santé.

Les prévisions en matière de dépenses en soins de santé reposent sur la structure par âge de la population. Ainsi, au Canada, les femmes en âge de procréer tendent à beaucoup plus utiliser le système de soins de santé, de même que les enfants et les personnes âgées. Le modèle de soins de santé ne fait pas de distinction entre les immigrants et les autres Canadiens. C'est la structure par âge des immigrants qui influe sur les dépenses en santé, de la même manière que pour les Canadiens. Les composantes de l'utilisation croissante des soins de santé pour chaque scénario sont présentées au tableau 4.

Tableau 4

PIB nominal et dépenses en santé par composante par scénario

(Croissance annuelle moyenne de 2019 à 2040, %)

	Zéro	12 %	16 %	23 %
Dépenses en santé	4,4	4,8	4,7	5,0
Niveau des prix	2,4	2,4	2,4	2,4
Accès	0,8	0,8	0,8	0,8
Vieillessement	1,6	1,1	1,2	1,0
Population	0,3	0,5	0,8	0,8
PIB nominal	3,0	3,5	3,4	3,7

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

ANNEXE C – SCÉNARIOS

Tableau 1

Scénario : zéro immigration

	Proportion de l'immigration canadienne (%)	Immigration (nb)	Population (nb)	PIB réel (millions de \$, 2012)	Croissance annuelle du PIB réel (%)	PIB réel par habitant (\$ de 2012)	Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)
2018	16 %	51 115	8 445 771	391 927	2,3 %	46 405	3,1	37,3 %
2019p	0 %	0	8 448 339	398 175	1,6 %	47 131	3,0	37,7 %
2020p	0 %	0	8 447 825	403 584	1,4 %	47 774	2,8	38,2 %
2021p	0 %	0	8 444 746	408 301	1,2 %	48 350	2,7	38,7 %
2022p	0 %	0	8 438 835	412 054	0,9 %	48 828	2,6	39,4 %
2023p	0 %	0	8 430 726	417 607	1,3 %	49 534	2,5	39,8 %
2024p	0 %	0	8 419 920	422 615	1,2 %	50 192	2,4	40,4 %
2025p	0 %	0	8 406 603	426 786	1,0 %	50 768	2,3	41,1 %
2026p	0 %	0	8 390 484	430 763	0,9 %	51 340	2,2	41,8 %
2027p	0 %	0	8 371 446	435 309	1,1 %	51 999	2,1	42,5 %
2028p	0 %	0	8 349 557	440 212	1,1 %	52 723	2,1	43,2 %
2029p	0 %	0	8 325 070	444 086	0,9 %	53 343	2,0	44,0 %
2030p	0 %	0	8 297 663	448 105	0,9 %	54 004	2,0	44,7 %
2031p	0 %	0	8 267 441	452 322	0,9 %	54 711	1,9	45,4 %
2032p	0 %	0	8 234 446	457 121	1,1 %	55 513	1,9	46,0 %
2033p	0 %	0	8 198 904	461 909	1,0 %	56 338	1,9	46,6 %
2034p	0 %	0	8 160 971	466 642	1,0 %	57 180	1,9	47,2 %
2035p	0 %	0	8 120 753	471 088	1,0 %	58 010	1,8	47,8 %
2036p	0 %	0	8 078 543	475 425	0,9 %	58 850	1,8	48,3 %
2037p	0 %	0	8 034 296	479 846	0,9 %	59 725	1,8	48,8 %
2038p	0 %	0	7 988 326	484 089	0,9 %	60 600	1,8	49,3 %
2039p	0 %	0	7 940 761	488 566	0,9 %	61 526	1,8	49,7 %
2040p	0 %	0	7 891 673	493 339	1,0 %	62 514	1,8	50,1 %

p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Tableau 2

Scénario : 12 % de l'immigration canadienne

	Proportion de l'immigration canadienne (%)	Immigration (nb)	Population (nb)	PIB réel (millions de \$, 2012)	Croissance annuelle du PIB réel (%)	PIB réel par habitant (\$ de 2012)	Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)
2018	16 %	51 115	8 445 771	391 927	2,3 %	46 405	3,1	37,3 %
2019p	12 %	40 000	8 488 339	398 771	1,7 %	46 979	3,0	37,7 %
2020p	12 %	40 920	8 529 562	404 939	1,5 %	47 475	2,9	38,3 %
2021p	12 %	42 000	8 570 106	410 410	1,4 %	47 889	2,8	38,8 %
2022p	12 %	42 576	8 609 180	415 020	1,1 %	48 207	2,6	39,5 %
2023p	12 %	43 464	8 647 695	421 495	1,6 %	48 741	2,6	40,0 %
2024p	12 %	44 352	8 685 116	427 462	1,4 %	49 218	2,5	40,6 %
2025p	12 %	45 240	8 721 590	432 891	1,3 %	49 634	2,4	41,3 %
2026p	12 %	46 152	8 756 810	438 238	1,2 %	50 045	2,3	42,1 %
2027p	12 %	47 064	8 790 615	444 310	1,4 %	50 544	2,3	42,7 %
2028p	12 %	47 976	8 823 038	450 881	1,5 %	51 103	2,2	43,4 %
2029p	12 %	48 888	8 854 298	456 469	1,2 %	51 553	2,1	44,2 %
2030p	12 %	49 800	8 884 043	462 334	1,3 %	52 041	2,1	44,8 %
2031p	12 %	50 220	8 911 860	468 571	1,3 %	52 578	2,1	45,5 %
2032p	12 %	50 630	8 937 750	475 536	1,5 %	53 205	2,1	46,1 %
2033p	12 %	51 030	8 961 906	482 536	1,5 %	53 843	2,1	46,7 %
2034p	12 %	51 420	8 984 457	489 593	1,5 %	54 493	2,1	47,2 %
2035p	12 %	51 801	9 005 485	496 491	1,4 %	55 132	2,1	47,7 %
2036p	12 %	52 174	9 025 266	503 390	1,4 %	55 776	2,1	48,2 %
2037p	12 %	52 541	9 043 745	510 562	1,4 %	56 455	2,1	48,7 %
2038p	12 %	52 901	9 061 229	517 618	1,4 %	57 125	2,1	49,1 %
2039p	12 %	53 255	9 077 838	524 992	1,4 %	57 832	2,1	49,5 %
2040p	12 %	53 606	9 093 630	532 847	1,5 %	58 596	2,1	49,8 %

p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Tableau 3

Scénario : 16 % de l'immigration canadienne

	Proportion de l'immigration canadienne (%)	Immigration (nb)	Population (nb)	PIB réel (millions de \$, 2012)	Croissance annuelle du PIB réel (%)	PIB réel par habitant (\$ de 2012)	Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)
2018	16 %	51 115	8 445 771	391 927	2,3 %	46 405	3,1	37,3 %
2019p	16 %	52 928	8 501 267	398 963	1,8 %	46 930	3,0	37,8 %
2020p	16 %	54 560	8 556 394	405 383	1,6 %	47 378	2,9	38,3 %
2021p	16 %	56 000	8 611 471	411 106	1,4 %	47 739	2,8	38,9 %
2022p	16 %	56 768	8 665 532	416 000	1,2 %	48 006	2,7	39,6 %
2023p	16 %	57 952	8 719 581	422 782	1,6 %	48 487	2,6	40,1 %
2024p	16 %	59 136	8 773 072	429 069	1,5 %	48 907	2,5	40,7 %
2025p	16 %	60 320	8 826 137	434 915	1,4 %	49 276	2,4	41,4 %
2026p	16 %	61 536	8 878 464	440 718	1,3 %	49 639	2,3	42,1 %
2027p	16 %	62 752	8 929 879	447 298	1,5 %	50 090	2,3	42,8 %
2028p	16 %	63 968	8 980 402	454 423	1,6 %	50 602	2,2	43,5 %
2029p	16 %	65 184	9 030 240	460 582	1,4 %	51 004	2,2	44,2 %
2030p	16 %	66 400	9 079 032	467 063	1,4 %	51 444	2,2	44,9 %
2031p	16 %	66 961	9 126 193	473 971	1,5 %	51 935	2,2	45,6 %
2032p	16 %	67 507	9 171 708	481 658	1,6 %	52 516	2,1	46,1 %
2033p	16 %	68 040	9 215 760	489 394	1,6 %	53 104	2,1	46,7 %
2034p	16 %	68 560	9 258 471	497 226	1,6 %	53 705	2,1	47,2 %
2035p	16 %	69 068	9 299 911	504 941	1,6 %	54 295	2,1	47,7 %
2036p	16 %	69 566	9 340 353	512 692	1,5 %	54 890	2,1	48,2 %
2037p	16 %	70 054	9 379 739	520 780	1,6 %	55 522	2,2	48,6 %
2038p	16 %	70 534	9 418 371	528 774	1,5 %	56 143	2,2	49,0 %
2039p	16 %	71 007	9 456 370	537 114	1,6 %	56 799	2,2	49,4 %
2040p	16 %	71 474	9 493 786	545 995	1,7 %	57 511	2,2	49,8 %

p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Tableau 4

Scénario : 23 % de l'immigration canadienne

	Proportion de l'immigration canadienne (%)	Immigration (nb)	Population (nb)	PIB réel (millions de \$, 2012)	Croissance annuelle du PIB réel (%)	PIB réel par habitant (\$ de 2012)	Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	Proportion des dépenses de soins de santé par rapport aux recettes provinciales (%)
2018	16 %	51 115	8 445 771	391 927	2,3 %	46 405	3,1	37,3 %
2019p	19 %	62 852	8 511 191	399 111	1,8 %	46 893	3,0	37,8 %
2020p	20 %	68 200	8 580 161	405 772	1,7 %	47 292	2,9	38,3 %
2021p	21 %	73 500	8 653 212	411 802	1,5 %	47 590	2,8	38,9 %
2022p	22 %	78 056	8 729 372	417 094	1,3 %	47 781	2,7	39,6 %
2023p	23 %	83 306	8 809 983	424 372	1,7 %	48 169	2,6	40,2 %
2024p	23 %	85 008	8 891 009	431 193	1,6 %	48 498	2,5	40,8 %
2025p	23 %	86 710	8 972 567	437 665	1,5 %	48 778	2,5	41,5 %
2026p	23 %	88 458	9 054 334	444 169	1,5 %	49 056	2,4	42,3 %
2027p	23 %	90 206	9 136 113	451 536	1,7 %	49 423	2,3	42,9 %
2028p	23 %	91 954	9 217 901	459 539	1,8 %	49 853	2,3	43,6 %
2029p	23 %	93 702	9 299 884	466 645	1,5 %	50 178	2,3	44,3 %
2030p	23 %	95 450	9 381 678	474 148	1,6 %	50 540	2,2	45,0 %
2031p	23 %	96 256	9 462 392	482 160	1,7 %	50 955	2,2	45,6 %
2032p	23 %	97 041	9 541 984	491 037	1,8 %	51 461	2,2	46,2 %
2033p	23 %	97 807	9 620 610	500 013	1,8 %	51 973	2,2	46,7 %
2034p	23 %	98 555	9 698 372	509 154	1,8 %	52 499	2,2	47,2 %
2035p	23 %	99 285	9 775 322	518 249	1,8 %	53 016	2,3	47,7 %
2036p	23 %	100 001	9 851 718	527 442	1,8 %	53 538	2,3	48,2 %
2037p	23 %	100 703	9 927 491	537 057	1,8 %	54 098	2,3	48,6 %
2038p	23 %	101 393	10 002 937	546 635	1,8 %	54 647	2,3	49,0 %
2039p	23 %	102 072	10 078 171	556 631	1,8 %	55 231	2,3	49,3 %
2040p	23 %	102 744	10 153 238	567 270	1,9 %	55 871	2,3	49,6 %

p : prévisions

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.